

LA PRESSE

Stephen Harper

EXCLUSIF

PLEINS FEUX SUR LES EXPLOITS MILITAIRES

Le gouvernement Harper multipliera les commémorations d'événements historiques d'ici au 150^e anniversaire de la fondation du pays.

PAGE A12

PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

GABRIELLE PEUT RÊVER AUX OSCARS

Le film de Louise Archambault est dans la course aux nominations.

ARTS



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

EXCLUSIF

FÉCONDATION IN VITRO

DES MÉDECINS SONNENT L'ALARME

Le programme de procréation médicalement assistée manque cruellement d'encadrement, dénoncent plusieurs professionnels de la santé. De son côté, le Collège des médecins a ouvert une enquête sur une recrudescence de grossesses multiples.

PAGES A2 ET A3



CAISSES DES JARDINS MEMBRES EN COLÈRE

La fermeture de points de service – sans consultation, la plupart du temps – suscite l'indignation.

AFFAIRES



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Adonis Stevenson

ADONIS LE BIENHEUREUX

Avec un contrat lucratif en poche, le boxeur québécois peut s'entraîner plus sereinement.

SPORTS

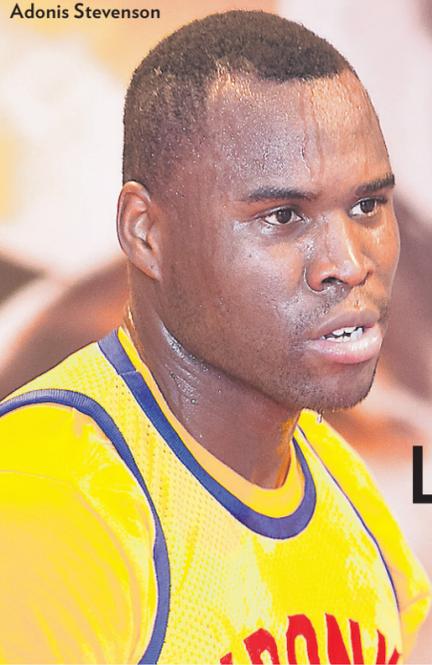


PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

VINCENT MARISSAL

STEPHEN, SORS DE CE CORPS

PAGE A10



Pauline Marois

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

L'UPAC FRAPPE DE NOUVEAU À LA PORTE DU PLQ

PAGE A15

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Miley Cyrus s'habille conformément à la Charte des valeurs québécoises.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



LV 621924 98765 1

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES.

Plus tôt vous optez pour le LASIK, plus vous économiserez.

LASIK MD VISION

À partir de 490 \$ par œil*
Réservez une consultation gratuite au 1-877-768-9888 ou à lasikmd.com

Calculez vos économies!
lasikmd.com/calculatrice



*Les prix peuvent varier sans préavis et varier selon la prescription. Correction de la vision par LASIK MD est une intervention des yeux. Your eyes only. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

FÉCONDATION IN VITRO



PHOTO VELVET S. MCNEIL, ARCHIVES THE DETROIT NEWS

PROGRAMME DE PROCRÉATION ASSISTÉE

DES DÉRAPAGES DÉNONCÉS

Qu'il s'agisse du taux de succès des cycles de fécondation in vitro, des risques de complications, de l'évaluation des patientes ou du magasinage de cliniques, le programme de procréation médicalement assistée a été mis en place trop vite et manque cruellement d'encadrement, dénoncent des médecins. Signe du manque de balises, le Collège des médecins a ouvert une enquête à la suite d'allégations concernant une recrudescence du nombre de grossesses multiples.

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Une recrudescence récente de grossesses multiples à la suite de traitements de fécondation in vitro (FIV) inquiète le Collège des médecins, qui a ouvert une enquête pour faire la lumière sur ce qui se passe dans les cliniques de fertilité, a appris *La Presse*.

Au cours des dernières semaines, certains hôpitaux ont reçu des appels de femmes devenues enceintes de triplés ou de quadruplés à la suite d'une fécondation in vitro. Elles demandaient une réduction fœtale, c'est-à-dire une intervention médicale pour réduire le nombre de fœtus.

« On a reçu plus d'appels en ce sens depuis le début de l'été, ce qu'on ne voyait plus », confirme la D^{re} Louise Duperron, chef du département d'obstétrique-gynécologie du CHU Sainte-Justine.

La réduction fœtale comporte certains risques, notamment celui que la grossesse avorte. Ces risques sont toutefois moins importants que les conséquences d'un accouchement prématuré, souligne la D^{re} Duperron.

« Éthiquement, on doit le faire. Avoir quatre prématurés à 26 semaines de grossesse versus avoir seulement deux enfants et avoir ainsi 35 de chances de se rendre à 35 ou 36 semaines de grossesse, je pense que pour la famille, pour le bien-être des enfants, il faut le faire. »

Québec rembourse les traitements de fécondation in vitro depuis 2010. La loi régissant la procréation médicalement assistée prévoit qu'un seul embryon peut être implanté à la fois.

Dans certains cas, notamment en raison d'une mauvaise qualité des embryons, le médecin peut implanter deux embryons chez une femme de moins de 36 ans ou trois embryons si elle a plus de 37 ans. Il doit alors justifier sa décision.

Cette balise visait à réduire le nombre de grossesses multiples et les complications qui en résultent. L'objectif semblait avoir été atteint, puisque le nombre de grossesses multiples a chuté de façon importante depuis 2010.

Mais l'augmentation au cours des dernières semaines des demandes de réduction fœtale sonne l'alarme. Il semble que l'implantation de plus d'un embryon soit de nouveau une pratique utilisée.

« Nous avons été saisis de la situation et une enquête est en cours », indique à ce sujet la porte-parole du Collège des médecins, Leslie Labranche. Elle refuse toutefois de divulguer les noms des médecins ou des cliniques qui pourraient être visés par l'enquête.

Manque de balises et complications

Dans le milieu, plusieurs médecins réclament par ailleurs davantage de balises pour encadrer la procréation médicalement assistée. Des complications peuvent survenir, mettant la vie de la mère et de son enfant en danger, et on en parle peu.

Les médecins voient défiler dans leur cabinet des femmes souffrant d'obésité morbide, de problèmes cardiaques graves ou qui se relèvent à peine d'un cancer.

Elles sont beaucoup plus à risque de faire de l'hypertension, du diabète, une pré-éclampsie ou d'accoucher prématurément.

pouvait les aider à avoir leur bébé.»

Le médecin en fertilité peut recommander sa patiente dans les cliniques de grossesses à risque pour une évaluation. Le spécialiste rencontré par la patiente va brosser un portrait des risques, mais aucune balise ne lui permet de refuser un traitement de FIV.

« Tu dis à une femme qu'elle a 90 % de chances d'avoir des complications et 10 % de chances que tout aille bien, elle va prendre le 10 % », lance la D^{re} Louise Duperron.

Ces femmes, la D^{re} Duperron et ses collègues les voient revenir lorsque ça se passe mal. « Elles nous disent: « J'ai le droit de tomber enceinte », et on n'a rien pour les refuser vraiment. Elles deviennent enceintes et nous, en clinique de grossesses à risque, après, on ramasse les pots cassés. »

Car la décision finale revient au médecin en fertilité et à sa patiente, confirme le D^r François Bissonnette, président de la Société canadienne de fertilité et d'andrologie.

« Une patiente peut considérer que le risque ne vaut pas la chandelle alors que l'autre se dit prête à assumer le risque. Des fois, on peut arriver avec un risque significatif, mais

L'augmentation au cours des dernières semaines des demandes de réduction fœtale sonne l'alarme. Il semble que l'implantation de plus d'un embryon soit de nouveau une pratique utilisée.

« En ce moment, il existe du magasinage dans les cliniques », affirme la D^{re} Anne Janvier, néonatalogiste et clinicienne-chercheuse au CHU Sainte-Justine.

« Si une clinique dit à une femme qu'elle doit perdre 10 % de son poids, que ce sera plus sécuritaire pour elle et le bébé, la femme va aller dans une autre clinique. »

Pour beaucoup de femmes, avoir un bébé est un droit, ajoute la D^{re} Janvier. « Le désir d'enfant est très émotif. Beaucoup de femmes sont prêtes à retourner sur dialyse pour avoir leur bébé. Elles sont prêtes à mettre leur vie en danger. Elles se feraient couper les deux mains si ça

que le médecin et sa patiente ont accepté », explique celui qui travaille également à la clinique OVO et à la clinique de fertilité du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

Le coût du programme de procréation assistée a bondi depuis sa création, en août 2010. Mais personne ne tient compte des coûts très élevés qui résultent du manque de balises et des complications qui surviennent, déplorent plusieurs médecins.

Le rapport du commissaire à la santé et au bien-être, qui doit produire d'ici quelques mois un avis au ministre Réjean Hébert sur la question de la procréation assistée, est attendu avec impatience.

CALIBRE DE CARTIER
CHRONOGAPHE 1904-CH MC



Cartier

CHÂTEAU D'IVOIRE

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 16	Horaire télévision	ARTS 5
Astrologie du jour	VOYAGE 9	Loteries	A 10
Bourses	AFFAIRES 11	Monde	A 16 à A 19
CV	AFFAIRES 13	Petites annonces	VOYAGE 6
Débats	A 20 à A 22		AFFAIRES 4 et 8
Décès	VOYAGE 7 à 9	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Généralement ensoleillé, nuages en soirée maximum 19, minimum 10. VOYAGE 6

Peu de chances de tomber enceinte après 40 ans

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Au Québec, plus du quart des femmes ayant recours à la fécondation in vitro ont plus de 40 ans. C'est le taux le plus élevé au pays. Seule une minorité réussira toutefois à devenir enceinte.

En 2012, 26 % des femmes qui ont eu un traitement de FIV au Québec avaient plus de 40 ans, comparativement à 21 % dans le reste du Canada, indiquent les plus récentes statistiques qui seront dévoilées devant la Société canadienne de fertilité et d'andrologie demain et que *La Presse* a obtenues.

«C'est une particularité que l'on voit depuis le début du programme [mis en place par Québec], mais qui s'accroît encore», note le président de la Société, le Dr François Bissonnette. Or, les chances d'avoir un enfant diminuent de manière marquée avec l'âge. À 42 ans, une femme a à peine 5 % de fécondité résiduelle par rapport à ce qu'elle avait à 25 ans, souligne le Dr Bissonnette. «C'est la nature, il y a une date de péremption sur les ovaires.»

Ce n'est donc pas étonnant que le Québec compte aussi beaucoup plus de femmes qui en sont à leur deuxième ou troisième essai de fécondation in vitro comparativement au reste du Canada, ajoute-t-il.

L'État doit-il payer?

Dans la communauté médicale, bien des médecins se demandent

si l'État doit continuer de payer la procréation médicalement assistée pour toutes les femmes, peu importe les chances de succès.

Qu'il s'agisse de l'âge ou de conditions médicales, le taux de réussite devrait faire partie des considérations, croit la Dr^{ce} Louise Duperron, chef du département de gynécologie-obstétrique au CHU Sainte-Justine.

«Il ne faut pas laisser miroiter aux gens qu'ils vont avoir une grossesse quand on sait que ça ne va pas fonctionner. C'est de l'argent des contribuables qui est dépensé pour rien», dit-elle.

Sa collègue Annie Janvier, néonatalogiste et clinicienne-chercheuse au CHU Sainte-Justine, partage cet avis. «Le fait de ne pas avoir de balises fait en sorte que le coût du programme a augmenté et que le pourcentage de réussite n'est pas calculé. Pourtant, on fait toujours cela en médecine», dit la Dr^{ce} Janvier.

Détresse

La plupart des cliniques ont fixé l'âge limite pour la FIV à 43 ans, sauf le Centre de reproduction de Montréal, qui accepte des femmes plus âgées.

Les femmes qui tentent de devenir enceintes après 40 ans et qui n'y parviennent pas vivent par ailleurs une succession de deuils. «Il y a beaucoup de détresse», témoigne la psychologue clinicienne Susan

Bermingham, auteure d'un livre sur la question.

Dans les cliniques de fertilité, elle tente de présenter aux couples la situation de manière réaliste. Elle leur parle aussi des risques de fausse couche, plus élevés avec l'âge, et des complications possibles.

«Tout ce que les femmes veulent, c'est un test de grossesse positif, dit M^{me} Bermingham. Le reste, elles vont s'en occuper quand elles seront rendues là.»

POUR TOUTES LES FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER

Depuis le mois d'août 2010, l'État rembourse tous les frais liés aux traitements de procréation assistée, que ce soit les médicaments, le bilan de fertilité, le prélèvement des ovules ou l'implantation des embryons. Toutes les femmes en âge de procréer sont admissibles. La plupart des cliniques s'entendent pour fixer l'âge limite à 43 ans pour la FIV. En encadrant le processus de procréation médicalement assistée, Québec voulait aussi éviter certaines considérations éthiques, notamment sur le nombre d'embryons implantés, et réduire de 25 %, au départ, le nombre de grossesses multiples.

Elle trompe le système et perd la garde de son bébé

GABRIELLE DUCHAINE

«Mon mari est mort.» Si ce mensonge a permis à Caroline* de recevoir un don de sperme, il lui a aussi coûté la garde de son fils.

La femme de 38 ans est devenue le symbole des failles du programme québécois de procréation assistée. Elle a réussi en 2011 à convaincre des médecins de la clinique de fertilité du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) de l'inséminer alors qu'elle avait un passé criminel, qu'elle souffrait de troubles psychologiques et, surtout, que son conjoint de l'époque était atteint de déficience intellectuelle et d'un début de démence. L'hôpital a découvert la vérité après plusieurs mois de grossesse. Le poupon lui a été enlevé par la DPJ tout de suite après l'accouchement.

«Je n'ai même pas pu avoir 30 secondes tranquille avec mon fils avant qu'ils me le prennent. Je paye pour une erreur du système», rage la maman, en pleurs. «Si j'avais su que ça finirait comme ça, je ne l'aurais pas eu. Je ne suis pas une mère porteuse. Je le voulais tellement, mon bébé. Je l'aime. Je ne l'ai pas fait pour que quelqu'un d'autre l'éleve à ma place.»

Deux ans après la naissance du garçon, Caroline a accepté de raconter son histoire pour la toute première fois. Pour partager sa peine. Pour que d'autres femmes ne vivent pas son cauchemar. Et pour crier sa rage haut et fort. «Sa chambre l'attend. Elle est toute prête.»

Refus et mensonge

En 2008, incapable de tomber enceinte naturellement, la femme s'est présentée à la clinique Procréa avec son conjoint de 28 ans son aîné. Elle rêvait depuis 10 ans, dit-elle, de devenir maman. Mais lorsque les médecins ont découvert que le futur papa était sous la responsabilité du Curateur public, ils ont refusé net.

Caroline s'est donc tournée vers une autre clinique, Ovo, où elle a fait mine d'être célibataire. On lui a répondu que l'enfant à naître devait avoir un père reconnu. C'est alors qu'elle s'est adressée au centre de reproduction du CUSM.

«J'ai fait semblant que mon mari était mort, raconte-t-elle. Je me suis tannée. Ça n'aurait jamais marché avec lui et j'avais envie d'être mère.» Après beaucoup d'exams et une rencontre obligatoire avec une psychologue à laquelle elle a répondu «de manière à ne pas rentrer dans les détails de son passé», elle est tombée enceinte. «Je savais ce qu'ils voulaient entendre, alors je leur ai dit. Je ne voulais pas revenir sur de vieilles histoires.»

La date où elle a appris la bonne nouvelle est gravée à jamais dans sa mémoire. Tout comme la couleur rose du test sanguin. «J'étais tellement contente.»

Décision de la Cour

C'est quand les médecins ont découvert que son mari n'était pas mort que les choses ont tourné au vinaigre.

«Ils étaient vraiment fâchés», se souvient la mère. Durant la même période, son médecin traitant a constaté qu'elle manquait de jugement et qu'elle n'arriverait pas à prendre soin de son enfant, raconte une décision de la Cour du Québec qui l'a officiellement déclarée incapable de s'occuper du bébé.

Après un accouchement de près de 20 heures, une intervenante de la DPJ a annoncé à la nouvelle maman, complètement épuisée, qu'elle ne pourrait pas ramener le poupon chez elle. «J'ai crié. J'ai hurlé. Je ne comprenais pas.»

Vers l'adoption

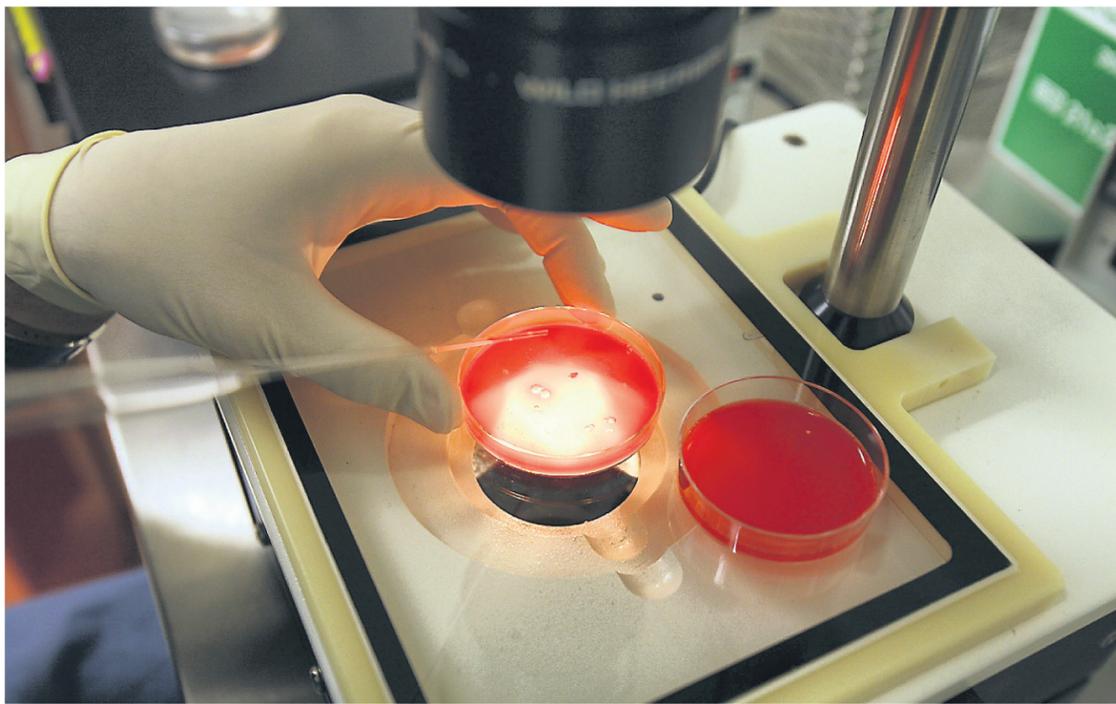
Durant les premiers mois suivant la naissance de l'enfant, elle l'a vu une fois par semaine. Puis ce fut une fois par mois. Ses droits de visite ont récemment été diminués encore plus, une étape vers l'adoption.

«S'ils ne voulaient pas que je l'aie, pourquoi ils m'ont fécondée? demande Caroline. Ils ont transformé ma vie en cauchemar.»

Elle s'est dotée d'une avocate et souhaite se soumettre à une évaluation psycholégale qu'elle n'a pas les moyens de payer dans un ultime espoir d'obtenir la garde ou, du moins, de pouvoir conserver son droit de visite. «C'est mon sang. C'est mon gars. Je suis capable d'en prendre soin.»

Selon la cour, les perspectives de l'enfant de retourner un jour vivre avec sa mère sont «sombres».

* La loi nous interdit de révéler le nom complet de la mère pour protéger l'identité de son enfant.



PHOTOS MONICA ALMEIDA, THE NEW YORK TIMES

La fécondation in vitro est un acte médical complexe.

Ce qu'ils ont dit sur le magasinage et l'absence de balises

«En ce moment, on ne regarde pas si la mère a un casier criminel, si le père a été incarcéré pour viol ou inceste, on ne regarde rien. Pourtant, ce serait bien, car on les aide à faire des enfants et on est responsables de ces enfants-là.»

- La Dr^{ce} Annie Janvier, néonatalogiste et clinicienne chercheuse au CHU Sainte-Justine

«Il faudrait peut-être regarder d'un peu plus près dans quel contexte cet enfant va naître. On espère que les gens nous disent la vérité. On essaie de voir si c'est bien la réalité. Les femmes font du magasinage. Elles voient les médecins, elles savent quoi dire aux psychologues. C'est rare qu'on va refuser des gens.»

- Susan Bermingham, psychologue clinicienne, qui a travaillé dans des cliniques de fertilité

FEMMES DE 40 ANS ET PLUS QUI ONT RECOURS À LA FIV

Année	Québec	Canada
2010	25 %	21 %
2011	27 %	21 %
2012	26 %	22 %

COÛT DU PROGRAMME DE PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE

Année	Nombre de cycles de FIV	Coût
2010	3468 (à partir du 5 août)	27,1 millions
2011	7319	62,9 millions
2012	8045	59,8 millions

Moins du tiers des FIV sont réalisées dans le réseau public
Source : ministère de la Santé et des Services sociaux

ACTUALITÉS

Recherché au Québec, difficile à déloger en Alberta

CHRISTIANE DESJARDINS

Mario Antonacci prétend échapper aux lois qui nous gouvernent puisqu'il est un «Freeman on-the-Land». Malgré son discours farfelu et ses actes de provocation, le cours des choses lui a presque donné raison jusqu'ici. Mais cela pourrait changer.

Sous le coup d'un mandat d'arrestation au Québec depuis 2010 parce qu'il s'était enfui avant la fin de son procès pour voies de fait graves, l'homme de 48 ans ferait maintenant des siennes en Alberta sous un nouveau nom: Andreas Pirelli.

La Presse Canadienne a rapporté, lundi, la désespérante histoire d'une retraitée de la région de Calgary, Rebekah Caverhill, qui a eu le malheur de louer une partie de son duplex à Andreas Pirelli.

Ce dernier s'est présenté en novembre 2011 comme un homme à tout faire arrivant de Montréal. Censé faire quelques rénovations en échange de trois mois de loyer gratuits, Pirelli aurait plutôt causé des dommages considérables au logement.

M^{me} Caverhill affirme que lorsqu'elle s'est rendue au duplex pour constater l'avancement des travaux et qu'elle a constaté les dégâts, Pirelli l'a mise à la porte. L'homme lui aurait crié qu'il était un «Freeman on-the-Land», qu'il s'agissait de son «ambassade», que M^{me} Caverhill n'était pas chez elle et qu'il avait changé les serrures.

Il lui a ensuite envoyé une réclamation de 26 000 \$ pour les «travaux» effectués. Elle aurait aussi reçu un avis d'hypothèque légale de 17 000 \$.

Litige civil

M^{me} Caverhill, qui compte sur les revenus de cette propriété pour sa retraite, a tenté sans succès de faire expulser l'individu. Elle s'est aussi adressée aux policiers, qui se disaient impuissants, car selon eux, il s'agissait d'un litige civil.

Julien Gagné, enquêteur à la police de Calgary, ne pouvait confirmer, lundi, qu'Andreas Pirelli était bien Mario Antonacci, puisque ce dernier n'a jamais été arrêté. Mais selon d'autres sources, il s'agit bien du même individu.

Mis au courant de l'affaire de Calgary, M^e Jacques Bélanger,



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE
Mario Antonacci en 2007, dans un logement dont l'électricité a été coupée.

procureur de la Couronne à qui avait été confié le dossier d'Antonacci, à Montréal, a transmis l'information au Service de police de la Ville de Montréal, qui avisera.

«L'article 597 du Code criminel stipule que quelqu'un

qui s'esquive pendant son procès peut être arrêté n'importe où au Canada», a indiqué M^e Bélanger.

Un air de déjà vu

Mario Antonacci, 48 ans, avait défrayé la chronique

judiciaire de *La Presse* à quelques reprises, en 2010, alors qu'il était jugé avec sa conjointe de l'époque, en Cour du Québec.

L'exercice prenait parfois des airs de cirque. Antonacci, qui s'arrogeait tous les pouvoirs, avait même assigné le juge à comparaître devant lui, dans son logement de la rue Cadillac...

Le couple était accusé de voies de fait graves à l'égard d'une femme, Jocelyne Malouf, qui leur avait prêté un logement pour les dépanner, en 2007.

«Ils se retrouvaient sur le trottoir, ils n'avaient pas un sou», se souvient M^{me} Malouf, qui a cependant vite regretté son geste de bonté.

«Cela a été un désastre à tous égards», se souvient la quinquagénaire, avec qui *La Presse* s'est entretenue, hier.

Elle se rappelle qu'elle se rendait sur place tous les trois jours, pour vérifier, et qu'elle devait tout nettoyer.

M. Antonacci tenait son discours de souverain, une sorte de «loge ésotérique, secrète», au souvenir de M^{me} Malouf.

Un jour, lors d'une visite, M^{me} Malouf se serait fait jeter dehors sans ménagement par M. Antonacci. Elle a eu le bassin et un poignet fracturés.

C'est pour cet incident que M. Antonacci s'est retrouvé accusé. Pendant son procès, Antonacci s'est esquivé. Il a été jugé en son absence, mais le jugement final n'a jamais été rendu. Le juge Jean-Paul Braun attendait d'avoir M. Antonacci devant lui pour ce faire.

AVIS PUBLIC INTENTION DE RETRAIT D'AUTORISATION

Le Directeur général des élections du Québec se propose de retirer l'autorisation du parti politique municipal «Union Montréal» conformément à l'article 404 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) (la «LERM»), en raison des motifs suivants:

- le défaut de fournir au Directeur général des élections du Québec les renseignements requis pour la mise à jour du registre prévu à l'article 424 de la LERM; et

- le défaut de procéder à la nomination d'un chef conformément à la sous-section 3 de la section II du chapitre XIII du titre I de la LERM.

Si vous avez des commentaires à formuler ou des arguments à faire valoir à l'encontre du retrait d'autorisation de ce parti, ceux-ci doivent être transmis par écrit au plus tard le 7 octobre 2013, 16h30, à l'adresse suivante:

Le Directeur général des élections du Québec
Direction du financement des partis politiques
Service du Registre des entités politiques autorisées et services-conseils
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Québec (Québec) G1X 3Y5

À défaut de transmettre vos commentaires ou arguments par écrit avant le 7 octobre 2013, 16h30, l'autorisation du parti politique municipal «Union Montréal» sera retirée.

Donné à Québec, le 25 septembre 2013

Jacques Drouin
Directeur général des élections du Québec
et président de la Commission
de la représentation électorale



Saint-Mathieu-de-La-Prairie Embardée mortelle au volant d'un Hummer

Un quinquagénaire a trouvé la mort dans un étrange et spectaculaire accident de la route, en fin de matinée hier à Saint-Mathieu-de-La-Prairie. Au sortir d'une légère courbe, rue Principale, l'homme au volant d'un Hummer a traversé la voie inverse, puis un terrain privé, dont il est sorti en sautant sur un petit talus. Le lourd véhicule a ensuite volé au-dessus de la clôture du terrain, est passé, toujours en vol, entre un poteau électrique et le fil de fer qui le supporte, sans les accrocher. Il est retombé sur ses roues

et a traversé un champ d'une centaine de mètres à pleine vitesse avant de bifurquer et de s'écraser dans un fossé, contre un arbre. S'il avait continué en ligne droite, il aurait foncé sur une résidence quelques mètres plus loin. L'homme a été transporté à l'hôpital, où son décès a été constaté. La rue a été fermée, afin que la scène puisse être reconstituée par les policiers. Parmi les hypothèses pour expliquer le drame figure l'éventualité d'un malaise au volant.

— David Santerre

Ville Mont-Royal Deux grenades dans l'appartement d'un homme suicidaire

Des agents du SPVM ont découvert ce qui semble être deux grenades dans l'appartement d'un homme suicidaire auprès duquel ils sont intervenus en fin d'avant-midi hier. Les policiers, assistés des pompiers spécialisés en sauvetage en hauteur sont intervenus dans un logement de la rue Glengarry, à Ville Mont-Royal. Un citoyen avait signalé que l'occupant des lieux était suicidaire, et qu'il avait déjà possédé une arme. Après avoir secouru l'homme, dont on

craignait qu'il saute au bas de son logement, on a fouillé son logis. En après-midi, on y découvrait ce qui a toutes les apparences de grenades. La scène a été scellée et on a appelé les spécialistes en explosifs du Groupe d'intervention tactique qui viendront examiner les engins. «On ne sait pas pour l'instant si ce sont de vraies grenades en état de marche», explique l'agent Daniel Lacoursière, porte-parole du SPVM.

— David Santerre

C'EST LA RENTRÉE, LES 2013 DOIVENT SORTIR.

Concessionnaires
BMW de Montréal



bmwmontreal.ca

Le plaisir
de conduire.™

ENTRETIEN
RÉGULIER
SANS FRAIS 4 ANS
80 000 KM[†]

CRÉDIT DE 2 000 \$***

BMW 528i xDrive 2013

1,9%*
Taux à la location jusqu'à 48 mois.

699 \$*
Mensualités à la location
Montant dû à la livraison 4 764 \$
et dépôt de sécurité 792 \$.

52 612 \$**
Prix de vente

ESSAI ROUTIER GRATUIT

1-855-BMW-6782
testbmw.ca



BMW 528i xDrive 2013 illustrée.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE.

BMW Canbec – Montréal
4090, rue Jean-Talton Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW – Brossard
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte – Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW – Blainville
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aub. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèles européens illustrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. ***Applicable sur une transaction avec financement ou à la location seulement avec les Services financiers BMW. Cette réduction est incluse dans le paiement de location indiqué. **Offre à l'achat: le prix de vente est de 52 612 \$, ce qui inclut le PDSF (56 900 \$), le transport et l'inspection de pré-livraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 528i xDrive 2013. Offre à la location: 56 900 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9%, avec un acompte de 1 350 \$, pour des mensualités de 699 \$. Un montant de 5 555 \$ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de pré-livraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 22 760 \$. L'obligation locative totale est de 37 737,64 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,25 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 septembre 2013. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Purement dément



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE

Lorsque j'ai rencontré Jean-François Bouchard, le directeur de la polyvalente Henri-Bourassa, cette école de milieu très défavorisée de Montréal-Nord où le taux de décrochage a chuté de façon spectaculaire, je lui ai parlé des filles Shafia. Une des sœurs assassinées parce qu'elles ne respectaient pas assez rigoureusement le code moral archaïque de cette famille d'origine afghane est brièvement passée par cet établissement, m'a-t-il confirmé. Elle en est toutefois rapidement partie, comme c'est souvent le cas quand les familles sentent que l'école regarde leurs affaires d'un peu trop près.

«Y a-t-il d'autres cas semblables, maintenant? lui ai-je demandé.

«Oui», m'a-t-il répondu. La réponse m'a donné un frisson.

Oui, en 2013, il y a, à Montréal, des filles vivant dans des familles où la volonté de contrôle religieux sur leurs choix, leurs goûts, leurs rêves, leur vision de leur vie et de leur avenir est si grande qu'elles peuvent craindre pour leur vie.

C'est à cette réponse que j'ai pensé en lisant, samedi, le reportage troublant de ma collègue Katia Gagnon sur les médecins de la métropole qui

se font demander de délivrer des certificats de virginité.

Si vous ne l'avez pas encore lu, allez voir ça sur vos iPad dans *La Presse+*. Le genre d'histoire qui nous met en colère et dont on finit la lecture les larmes aux yeux.

Selon une recherche menée par deux éthiciennes, dans au moins quatre établissements de santé de

l'hôpital où vous êtes peut-être allé la semaine dernière pour faire soigner une entorse ou une vilaine toux.

■ ■ ■

Je ne vous expliquerai pas en long et en large pourquoi il est dément que des tiers cherchent à savoir – et à se faire certifier – qu'une jeune femme est vierge. Ou du moins que son hymen n'a pas été rompu.

Le concept est odieux. Ce n'est juste pas de leurs maudites affaires.

Et puis, on sait tous que cette histoire d'hymen et de supposée virginité ne veut rien dire sur rien. Ça ne veut rien dire sur la sexualité de

Qu'elle soit exigée par des familles musulmanes, catholiques, mormones ou par les chrétiens ultraconservateurs de la « Bible Belt » américaine organisateurs de « Purity Balls », la virginité est un concept inventé, imposé par des hommes qui veulent contrôler les femmes en général et leur sexualité en particulier.

C'est inacceptable, intolérable et, je leur répète, dément, dans une société libre et égalitaire.

■ ■ ■

Les directives du Collège des médecins du Québec sont claires. De tels certificats ne doivent pas être

pense ainsi aider des femmes qui autrement risquent l'opprobre, cautionner une pratique attaquant de front l'égalité entre les sexes et la liberté et l'intégrité des femmes.

Les médecins qui reçoivent de telles demandes devraient plutôt rediriger les patientes directement aux services sociaux.

Je l'ai souvent écrit, je le répète, car je le crois réellement: parfois, on a la responsabilité de ne pas se mêler de ses affaires.

L'affaire Shafia l'a amplement démontré. Et tous les cas de violence et de meurtres conjugaux où on n'a pas su suffisamment aider les victimes nous le rappellent aussi.

■ ■ ■

Je ne sais pas s'il faut une « charte des valeurs » pour clarifier ce dossier-là en particulier, celui des certificats de virginité, mais qu'on arrête de se dire qu'il n'y a pas de problèmes de demandes d'accommodements religieux hallucinants sur le terrain.

Demander une preuve de « pureté », c'est gravissime.

Et la position de la société doit être claire: on est contre.

Et les travailleurs sociaux, les éducateurs, le personnel du monde de la santé et les autres intervenants doivent savoir qu'on les appuie sans équivoque quand vient le temps de refuser des demandes aussi irrecevables.



Pour joindre notre chroniqueuse: mlortie@lapresse.ca

Oui, en 2013, il y a, à Montréal, des filles vivant dans des familles où la volonté de contrôle religieux sur leurs choix, leurs goûts, leurs rêves, leur vision de leur vie et de leur avenir est si grande qu'elles peuvent craindre pour leur vie.

la grande région métropolitaine, durant la dernière année, des familles sont venues demander qu'on leur fournisse un certificat prouvant la virginité d'une jeune fille.

On a l'impression de revenir dans une époque lointaine, presque moyen-âgeuse, mais ça s'est passé tout récemment. Et pas en Afghanistan sous les talibans ou chez les intégristes saoudiens. Cela s'est produit probablement tout près de chez vous, dans

la jeune fille en question parce que, je ne vous ferai pas de dessin, toute jeune fille peut très bien avoir une sexualité active et un hymen intact. Ou n'avoir eu aucune activité sexuelle et un hymen pas intact (apparemment, sport, chutes et autres banalités peuvent y faire quelque chose).

Et ça ne veut rien dire sur rien d'autre, mis à part l'archaïsme gênant et inquiétant de ceux qui s'en préoccupent.

fournis, peu importe qui le demande. Et c'est tant mieux. Les médecins doivent absolument refuser de jouer ce jeu moyen-âgeux. Comme les plasticiens devraient aussi refuser de reconstruire les hymens pour que les jeunes mariées puissent se soumettre à la mascarade du sang sur les draps.

C'est peut-être une pratique payante pour les chirurgiens, mais elle est moralement inacceptable. On ne doit pas, même si on

Surveillance par caméras dans les écoles

La Fédération des comités de parents « se pose des questions »

GABRIELLE DUCHAINE

La Fédération des comités de parents du Québec s'inquiète de l'installation massive de près de 1000 caméras de surveillance dans les 80 écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de Montréal (CSMB), dont *La Presse* a fait état hier.

« Disons qu'on se pose beaucoup de questions », confie le président de l'organisme, Gaston Rioux. « Nous, ce qu'on privilégie, c'est la surveillance humaine. C'est sûr qu'on veut que les écoles soient sécuritaires. Mais est-ce que les caméras sont vraiment la solution, ou est-ce qu'on ne devrait pas investir pour augmenter le personnel de soutien, qui est capable d'intervenir directement? »

Autre irritant: les comités de parents n'ont pas été suffisamment consultés avant que la mesure soit adoptée.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

La Fédération des comités de parents privilégierait une « surveillance humaine » dans les écoles.

« On veut savoir ce qui se passe avec nos enfants », dit M. Rioux.

Rappelons que la CSMB effectuera d'ici trois ans l'installation de 36 caméras dans toutes ses écoles secondaires et de six caméras dans chaque école primaire.

« C'est une demande qu'on recevait des écoles, expliquait

hier à *La Presse* le porte-parole Jean-Michel Nahas. Le conseil des commissaires plaide depuis deux ans déjà pour que tout le monde soit couvert, par souci d'équité. La tragédie de Newtown [qui a fait 26 morts dans une école primaire aux États-Unis] nous a ouverts à une nouvelle réalité. Ça a été l'élément déclencheur. »

Aide médicale à mourir La protectrice du citoyen appuie le projet de loi

Le projet controversé visant à légaliser l'aide médicale à mourir a franchi une nouvelle étape, hier, avec l'appui sans équivoque donné par la protectrice du citoyen. Raymonde Saint-Germain va même jusqu'à souligner le courage démontré en haut lieu, alors que l'Assemblée nationale s'apprête à briser le tabou entourant la délicate question de l'intervention médicale favorisant la mort, dans les cas de grands malades en fin de vie. Lors de son témoignage en commission parlementaire étudiant le projet de loi 52 sur l'aide à mourir, la protectrice du citoyen a dit approuver la démarche privilégiée par le gouvernement quant à la procédure à mettre en place lorsque des patients sont déterminés à mettre fin à leurs jours et lancent un appel

à l'aide à leur médecin. Elle a jugé qu'il s'agissait d'un projet de loi équilibré, qui allait assurer l'autonomie et la volonté des grands malades souffrants qui demandent à mourir, tout en protégeant le droit à la vie des personnes les plus vulnérables de la société, droit reconnu dans les chartes. La protectrice avait cependant quelques recommandations à formuler, comme d'affirmer que le soutien médical accordé aux mourants devait être doublé d'une offre accrue de soins palliatifs. Le projet de loi 52, piloté par la ministre déléguée aux Services sociaux, Véronique Hivon, propose d'encadrer de façon stricte les cas de malades incurables qui demandent aux médecins qu'on les aide à abréger leurs souffrances.

— La Presse Canadienne



4 PRIX GÉMEAUX 2013



LES FRANCS-TIREURS

Ce soir 21 h

Avec Richard Martineau et Benoît Dutrizac

Entrevue corsée avec Bernard Landry

L'arrivée du bébé royal a passionné toute la planète... enfin presque. Rencontre avec deux antimonarchistes anglais.



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous



ACTUALITÉS

LES SIGNATAIRES

Ils ont signé le manifeste du Rassemblement pour la laïcité

15 groupes

60 personnes, dont :

- > Normand Baillargeon, professeur, Université du Québec à Montréal
- > Louise Beaudoin, ex-ministre
- > Paul Bégin, ex-ministre
- > Djemila Benhabib, auteure
- > Nabila Ben Youssef, humoriste
- > Martine Desjardins, ex-présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec
- > Gyslaine Desrosiers, ex-présidente de l'Ordre des infirmières
- > Bernard Émond, cinéaste
- > Jacques Godbout, écrivain et cinéaste
- > Gérald Larose, ex-président de la CSN
- > Claire L'Heureux-Dubé, ex-juge à la Cour suprême
- > Mohammed Lotfi, journaliste et réalisateur
- > Jocelyne Robert, auteure et sexologue
- > Guy Rocher, sociologue
- > Daniel Turp, professeur, Université de Montréal

Une nouvelle coalition pro-laïcité est formée

KATIA GAGNON

Afin de défendre le projet de charte des valeurs, un nouveau mouvement pro-laïcité, qui rassemble une soixantaine de personnalités de divers horizons ainsi qu'une quinzaine d'organismes, vient d'être créé.

L'ex-juge de la Cour suprême Claire L'Heureux-Dubé, l'ancienne présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec Martine Desjardins, le sociologue Guy Rocher, le cinéaste Bernard Émond, les anciens ministres Louise Beaudoin et Paul Bégin, l'écrivain Jacques Godbout, les anciens syndicalistes Lorraine Pagé et Gérald Larose font notamment partie de cette nouvelle coalition. De nombreux professeurs d'université ainsi que plusieurs personnes issues de la communauté maghrébine, dont l'humoriste Nabila Ben Youssef, figurent aussi au nombre des signataires.

« C'est un rassemblement partisan, multiethnique et intergénérationnel. On ne pourra pas dire que nous sommes des dinosaures des années 50 », lance Daniel Baril, lui-même militant de longue date pour la laïcité.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Certains signataires ont eu des mots très durs à l'endroit du voile islamique, l'un des signes religieux que la Charte proscrirait pour les employés de la fonction publique.

Démarche historique

Leur déclaration commune indique que le Québec doit poursuivre sa démarche historique de laïcisation. « Cette charte n'est pas faite pour aujourd'hui, elle est faite pour le XXI^e siècle au complet. C'est une charte pour l'avenir », croit le sociologue Guy Rocher.

Les signataires enjoignent cependant le gouvernement à décrocher le crucifix de l'enceinte de l'Assemblée nationale. Ils réclament également que le

droit de retrait dévolu à certains organismes publics soit remplacé dans le projet de loi par une période de transition. « Le droit de retrait pourrait mener à une laïcité à géométrie variable », estime M. Baril.

Le voile

Certains signataires ont eu des mots très durs à l'endroit du voile islamique, l'un des signes religieux que la Charte proscrirait pour les employés de la fonction publique. « Pour

nous, les Québécoises qui sommes venues de pays où, si on ne porte pas le voile, les femmes peuvent se faire égorger ou brûler à l'acide, le voile islamique n'est pas un simple bout de tissu. Il est taché de sang », dit Leila Bensalem, originaire de l'Algérie, qui enseigne à l'école Saint-Luc depuis plus de 20 ans. Selon elle, les enseignants sont quotidiennement confrontés à de multiples demandes d'accommodements dans les écoles.



LA GRANDE LIQUIDATION NOUVEAUX PAIEMENTS RÉDUITS



BUICK VERANO 2013

RABAI DE LIQUIDATION **3000**\$¹

PLUS 1500\$² DE RABAI LOYAUTÉ



BUICK ENCORE 2013

RABAI DE LIQUIDATION **1500**\$¹



LE MIEUX CLASSÉ AUX É.-U. EN MATIÈRE DE QUALITÉ INITIALE PARMIS LES MULTISEGMENTS SOUS-COMPACTS (EX ÆQUO)³.

FINANCEMENT À L'ACHAT **2,99** % JUSQU'À 84 MOIS⁴

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 110000 KM/6 ANS SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

L'EXPÉRIENCE  BUICK

contacterbuick.ca

L'Association des concessionnaires Buick du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2013 Verano [4PG69/1SB] et Encore [4JU76/1SA]. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550\$) et taxe de climatisation (100\$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Ces offres s'adressent aux particuliers du Canada seulement, du 4 septembre 2013 au 31 octobre 2013. Le rabais (3 000\$ pour Verano et 1 500\$ pour Encore ; avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles 2013 neufs et destiné aux particuliers seulement. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. 2. L'offre est en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2013 uniquement (la « durée du programme »). Elle s'adresse aux particuliers résidant au Canada, propriétaires ou actuellement locataires (pendant la durée du programme) d'un Pontiac G3/Wave, G5/Pursuit, G6, G8, Sunfire, Solstice, Vibe, Grand Am, Grand Prix ou Bonneville, qui recevront 1 500\$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Buick Lacrosse, Verano ou Regal 2013, qui doit être livré ou commandé à l'usine pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 500\$ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 3. Le modèle Buick Encore a connu le plus faible taux de problèmes par 100 véhicules dans la catégorie des multisegments sous-compacts (ex æquo) dans le cadre de l'étude Initial Quality StudySM 2013 de J.D. Power menée aux États-Unis. Cette étude s'appuie sur les réponses de 83 442 propriétaires de véhicules neufs totalisant 230 modèles différents, et enregistre les opinions après 90 jours d'utilisation. Les résultats de cette étude sont basés sur les expériences et les perceptions des propriétaires sondés de février à mai 2013. Votre expérience peut être différente. Visitez jdpower.com. 4. Financement à l'achat jusqu'à 84 mois à un taux de 2,99%, sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM. Exemple: basé sur un financement à l'achat de 21 269\$ pendant 84 mois à un taux de 2,99%, le paiement aux deux semaines est de 130\$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 2 346,51\$, et l'obligation totale est de 23 615,51\$. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

UPAC Rencontre avec les directeurs d'hôpitaux de Montréal

Une équipe de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) se rendra ce matin à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour discuter avec les directeurs généraux des hôpitaux de la métropole et d'autres administrateurs du réseau. La porte-parole de l'UPAC, Anne-Frédérique Laurence, explique qu'il s'agit d'une séance de « prévention ». « Depuis le début, nous avons tenu 230 rencontres et rencontré plus de 5000 personnes pour les sensibiliser aux stratagèmes de corruption », affirme M^{me} Laurence, qui assure qu'il s'agit d'une opération « normale ». Des rencontres du genre auront aussi lieu dans d'autres secteurs publics, comme l'éducation.

— Ariane Lacoursière

Politique Christine St-Pierre lance une insulte à la première ministre

QUÉBEC — La députée libérale Christine St-Pierre a dû présenter ses excuses hier, après avoir lancé une grossièreté à l'intention de la première ministre Pauline Marois à l'Assemblée nationale. Les esprits se sont échauffés au cours d'un débat sur l'ingérence politique alléguée du gouvernement péquiste au sein du Conseil du statut de la femme. Outrée par une réponse de M^{me} Marois, la députée de l'Acadie a laissé échapper à voix basse des propos « indignes et orduriers » contre la première ministre, s'est insurgé le leader parlementaire du gouvernement, Stéphane Bédard, pendant la période de questions. Les versions divergent quant aux termes employés, certains observateurs ayant entendu la députée qualifier M^{me} Marois de « vache », d'autres, comme le député péquiste Marjolain Dufour, ayant plutôt entendu un « va chier » bien senti. En tout état de cause, M^{me} St-Pierre n'a pas cherché à se défilier et s'est amendée. « J'ai rencontré M^{me} Marois en personne après la période de questions et je lui ai présenté des excuses », a-t-elle écrit sur son compte Twitter, désireuse de mettre fin à la controverse.

— La Presse Canadienne

Subvention à quatre jours des élections

L'entrepreneur Paul Sauvé a reçu l'aide de son ami André Boisclair en 2003

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'ex-ministre péquiste André Boisclair a accordé une importante subvention à l'un de ses amis proches quatre jours avant le déclenchement des élections de 2003 qui ont chassé du pouvoir le Parti québécois, a-t-on appris à la commission Charbonneau.

La juge France Charbonneau a accepté hier de lever une nouvelle partie de l'ordonnance de non-publication imposée sur le témoignage de l'entrepreneur Paul Sauvé, entendu la semaine dernière. Cette portion des audiences touche essentiellement le contre-interrogatoire mené par l'avocat du Parti libéral du Québec (PLQ), Michel Décaré.

Le témoin a longuement été questionné sur la subvention de 2,5 millions qu'il a reçue en 2003 du ministère des Affaires municipales pour la réfection de l'église St. James, au centre-ville de Montréal. C'est pour éviter de perdre cette subvention que Paul Sauvé a notamment affirmé s'être fait conseiller de contribuer au PLQ à la suite de l'arrivée des troupes de Jean Charest au gouvernement, en avril 2003.

En contre-interrogatoire, l'entrepreneur a reconnu avoir reçu la confirmation initiale de cette subvention seulement en mars 2003, soit à peine quatre jours avant le déclenchement des élections. Ce détail a grandement piqué la curiosité du commissaire Renaud Lachance. « Une subvention annoncée par un ministre qui s'en va en élections quatre

jours après, c'est un peu mettre la cravate dans le tordeur du prochain gouvernement qui va avoir l'odieux de la refuser », a-t-il souligné.

Or voilà, l'ex-ministre des Affaires municipales qui a autorisé cette subvention de la dernière heure était nul autre qu'André Boisclair, un ami personnel de Paul Sauvé depuis les années 1990. Précisant qu'ils se parlaient peu en 2003 en raison de leur emploi du temps chargé, l'entrepreneur a reconnu avoir « brièvement » informé son ami de son projet qui visait

péquistes par l'intermédiaire de l'entrepreneur.

Le PLQ dit avoir payé

Par ailleurs, M^c Décaré a également interrogé Paul Sauvé sur la rencontre avec le successeur d'André Boisclair aux Affaires municipales, Jean-Marc Fournier. Talonné de questions, l'entrepreneur a reconnu ne disposer d'aucune preuve de la tenue d'une rencontre au cours de laquelle l'homme lui aurait confirmé de vive voix l'octroi de sa subvention, peu après une activité de financement.

Le témoin a longuement été questionné sur la subvention de 2,5 millions qu'il a reçue en 2003 du ministère des Affaires municipales pour la réfection de l'église St. James, au centre-ville de Montréal.

à démolir l'édifice commercial construit sur le parvis de l'église. L'entrepreneur dit toutefois avoir surtout discuté de la subvention avec le chef de cabinet de l'ex-ministre, André Lupien.

Paul Sauvé n'était pas seulement un bon ami d'André Boisclair. Dans son témoignage, l'entrepreneur a également reconnu avoir organisé une activité de financement pour André Boisclair. Dans leur livre *Syndicalistes ou voyous?*, les anciens dirigeants de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis et Richard Goyette, présentent d'ailleurs Paul Sauvé comme un collecteur de fonds pour André Boisclair. Ceux-ci affirment avoir rencontré l'ex-chef

« Et si je vous suggère que vous ne l'avez jamais rencontré à ses bureaux de la Tour de la Bourse? », lui a lancé l'avocat du PLQ. « Je dirais que votre suggestion est fautive », a répondu M. Sauvé.

M^c Décaré a également soutenu que le cocktail de financement de novembre 2003 que Paul Sauvé dit avoir contribué à organiser a été défrayé par le PLQ et non par la firme de communications BCP, comme l'avait laissé entendre le témoin. L'avocat a présenté des documents indiquant que la formation politique avait payé près de 3500 \$ pour la soirée au restaurant Newtown, activité qui a rapporté 42 000 \$ dans les coffres du parti.

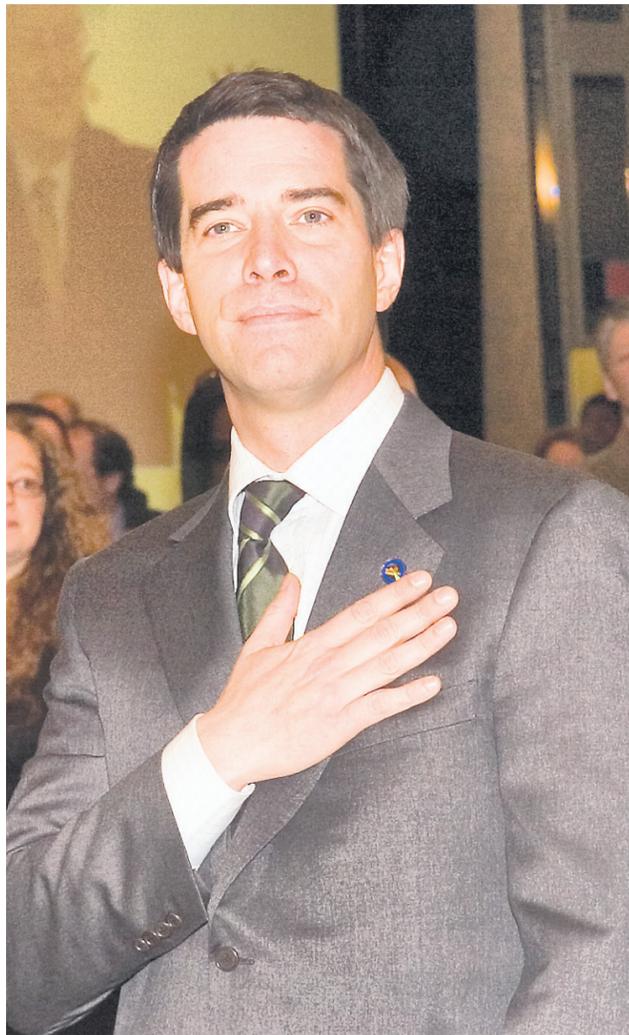


PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE
L'entrepreneur Paul Sauvé a déclaré devant la commission Charbonneau qu'André Boisclair, alors ministre des Affaires municipales du Québec, lui avait confirmé une subvention quatre jours avant les élections provinciales de 2003.

Garderies privées Les propriétaires en colère

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) a dressé une longue liste de doléances et de protestations, hier, à l'occasion d'une assemblée de ses membres à Montréal. Compressions budgétaires, Charte des valeurs et autres décisions gouvernementales ont entre autres été la cible des quelque 400 propriétaires de garderies et membres présents. Sujet chaud de l'heure, la Charte des valeurs québécoises n'a pas passé le test auprès de l'association:

353 des membres présents ont manifesté leur désaccord avec le texte, tandis que 7 d'entre eux l'ont approuvé. « Nous ne voulons pas que le gouvernement nous impose un code vestimentaire, c'est à nous de le gérer », a revendiqué Sylvain Lévesque, président de l'AGPQ. Selon lui, une cinquantaine d'éducatrices seraient concernées à Montréal. « Nos programmes éducatifs sont laïques et se veulent inclusifs », a-t-il ajouté.

— Sylvain Sarrazin

Université L'ASSÉ se plaint d'être écartée

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) reproche au ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, de tenir des rencontres privées « en catimini » sur l'avenir du réseau universitaire. Le regroupement étudiant a réagi avec mécontentement à son exclusion d'une rencontre à laquelle ont été conviés des représentants de directions d'universités et les « principaux partenaires étudiants et syndicaux ». Le caractère privé de la rencontre qui s'est déroulée hier matin à

Québec est « désolant » et « scandaleux », a fustigé le porte-parole de l'ASSÉ, Justin Arcand, selon qui ce type de débat devrait se tenir sur la place publique. En choisissant de trier ainsi les intervenants sur le volet, Pierre Duchesne a essentiellement décidé de faire la sourde oreille aux « idées progressistes » de l'ASSÉ, a déploré M. Arcand. Pierre Duchesne devra expliquer les raisons pour lesquelles l'ASSÉ a été écartée de la liste d'invités, a prévenu le porte-parole.

— La Presse Canadienne

Cette semaine, Véro et Antoine reçoivent Dominique Michel, Xavier Dolan et Garou.

Les enfants
de la télé
ce soir 20h

ICI RADIO-CANADA  TÈLÈ

MONTRÉAL PLUS

Québec vient en aide au BIXI

KARIM BENESEAIEH

Une dette accumulée de 42 millions, un déficit d'exploitation de 6,5 millions en 2012, une somme de 5 millions que lui doivent Chicago et New York. Attendus depuis presque six mois, les données financières sur le BIXI sont sorties au compte-gouttes, hier, au conseil municipal. C'est le responsable du transport au comité exécutif, Réal Ménard, qui les a révélées en réponse aux nombreuses questions des élus.

La bonne nouvelle est venue de Québec en milieu de journée. « Le ministère des Finances évalue la possibilité de verser une aide de 5 millions pour préserver le BIXI, a indiqué Pierre-Luc Desaulniers, attaché de presse de la ministre déléguée Elaine Zakaïb. On est en discussion avec Investissement Québec. Ça devrait aller vite, étant donné qu'on ne veut pas que la société tombe. » La Société de vélo en libre-service (SVLS), qui gère le BIXI, « c'est important pour nous, précise M. Desaulniers. C'est quand même 450 emplois directs et indirects. »

En point de presse à Québec, le ministre responsable de la métropole, Jean-François Lisée, a confirmé que son gouvernement envisageait de venir en aide à BIXI. Il a toutefois prévenu qu'il fallait mettre en place un « solide » plan d'affaires « pour en faire un succès durable ».

Chiffre d'affaires de 45 millions

Devant le conseil municipal, M. Ménard a assuré que le vérificateur général disposait maintenant de toutes les informations nécessaires pour vérifier les états financiers de la Société de vélo en libre-service. « Le conseil d'administration [de SVLS] doit resserrer sa collaboration avec le vérificateur général », a-t-il cependant prévenu.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Si le gouvernement du Québec est disposé à secourir le programme BIXI, il faut mettre en place un « solide » plan d'affaires « pour en faire un succès durable », a dit le ministre responsable de la métropole, Jean-François Lisée.

Lundi, dans une lettre déposée au conseil par le maire Laurent Blanchard, le vérificateur général s'est inquiété de la survie de BIXI. Il dit avoir

« Le BIXI, c'est important pour nous. C'est quand même 450 emplois directs et indirects. »

— L'attaché de presse Pierre-Luc Desaulniers

« constaté suffisamment d'éléments probants pour jeter un doute important » sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités.

En ce qui concerne la portion montréalaise des activités de BIXI, le déficit est de 1,1 million. Le chiffre d'affaires pour 2012 s'établit à 45 millions. On s'attend à ce qu'il atteigne 57 millions pour l'année en cours.

Les états financiers sont prêts depuis février dernier, a par ailleurs affirmé Réal Ménard. C'est le vérificateur général lui-même qui aurait demandé un délai jusqu'à la fin du mois de juin pour les vérifier, compte tenu de la vente des actifs internationaux qui était alors imminente. Cette vente a échoué, a-t-on appris lundi.

M. Ménard a par ailleurs défendu le conseil d'administration de SVLS, qui est la cible de nombreuses critiques depuis lundi pour son manque de transparence. « Ce sont des membres bénévoles qui sont partis d'à peu près rien en 2009. Le conseil d'administration a bien servi les Montréalais. Il peut y avoir eu des erreurs de parcours, mais je lui suis reconnaissant d'avoir fait rayonner BIXI dans 17 villes et universités à travers le monde. »

Aucun responsable de BIXI n'a rappelé *La Presse*.

UNANIMITÉ POUR SAUVER BIXI

Tous les candidats à la mairie se sont dits prêts à assurer la survie du BIXI, en dépit de ses difficultés financières.

« BIXI aurait dû commencer comme un service public. Ça fait trois ans que Projet Montréal remet en question sa gouvernance, sa transparence. »
— Richard Bergeron

« Comme c'est un service qui s'harmonise bien avec le reste de l'offre de la STM, on ramènerait la gestion à l'interne. »
— Marcel Côté

« Je demande au conseil de ville qu'on arrête de jouer la game de la procédure aigüe parce que BIXI, c'est une

histoire de succès, ça fait partie de la marque de Montréal. »
— Denis Coderre

« Nous devons [...] permettre aux usagers de BIXI de désigner la majorité des membres du conseil d'administration et ainsi assurer une gestion saine et transparente. »
— Mélanie Joly

« Il faut s'inspirer de l'expérience allemande et doter les BIXI de GPS. On pourrait se passer des bornes et des gros pick-ups qui redistribuent les vélos. Ce sont tous des frais inutiles et coûteux. »
— Michel Brûlé

Propos recueillis par Karim Benessaïeh et Daphné Cameron

Vorsprung durch Technik Audi

L'évènement
Coup de foudre

Audi



Laissez la passion vous guider.

Les nouveaux modèles 2014 sont arrivés.

Un de nos modèles 2014 vous est tombé dans l'œil? C'est normal. Ce sont nos modèles les plus technologiquement avancés à ce jour. Alors, inutile de résister. Il n'y a pas meilleur moment pour faire un essai routier.

Passez chez votre concessionnaire ou visitez audi.ca dès aujourd'hui.
Les offres prennent fin le 30 septembre.

Audi A4 2.0 Komfort quattro^{MD} 2014

LOCATION À PARTIR DE
488 \$[†]
par mois avec acompte de 2350\$

TROIS PREMIÈRES MENSUALITÉS
GRATUITES[‡] OU

REMISE SPÉCIALE DE
2000 \$[‡]

Audi Niquet
1917, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, route 116
Saint-Bruno
T : 450.653.7553
audi.ca/niquet

Park Avenue Audi
9800, boul. Taschereau
Brossard
T : 450.445.4811
audi.ca/park-qc

Audi Popular
5442, rue Saint-Hubert
Montréal
T : 514.270.3566
audi.ca/popular

Audi Lauzon
2400, boul. Chomedey
Laval
T : 450.688.1120
audi.ca/lauzon

Audi Prestige
5905, route
Transcanadienne
Saint-Laurent
T : 514.364.7777
audi.ca/prestige

Audi Prestige Ddo
4600A, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
T : 514.426.7777
audi.ca/prestige-west

Priorité aux voies réservées et au SRB

Le candidat à la mairie de Montréal Denis Coderre dévoile sa plateforme de transport

DAPHNÉ CAMERON

Oubliez le tramway, la navette ferroviaire vers l'aéroport ou l'implantation d'un système de voitures en libre partage. Trop cher ou trop de concurrence pour l'industrie du taxi, selon l'aspirant à la mairie de Montréal Denis Coderre. S'il est élu, le candidat mettra plutôt en priorité l'implantation de voies réservées et de services rapides par bus (SRB).

« Vous allez me dire que tous les partis proposent cela. Mais ce qui nous distingue des autres, c'est qu'on va le faire sur une base régionale avec une vision régionale », a déclaré ce matin Philippe Schnobb, candidat et responsable des enjeux de mobilité, lors du dévoilement de la plateforme de transport de son parti.

Concrètement, l'Équipe Denis Coderre propose donc de faire passer de 110 à 370 le nombre de kilomètres de voies réservées dans l'île, mais aussi de mettre en place des « express métropolitains » – des voies d'autobus pour les travailleurs en provenance des couronnes nord et sud.

Or, la planification des transports dans la grande région de Montréal est effectuée en partenariat avec le gouvernement du Québec. Denis Coderre veut donc rapatrier les pouvoirs de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) (qui relève de Québec) à la Communauté métropolitaine de Montréal, un organisme où siègent les maires de 82 villes, mais qui est présidé par le maire de Montréal.

« Ça va faire en sorte que tout le monde va chanter la même tonne. Au lieu de se



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE
Une des propositions phares de Denis Coderre est d'offrir les réseaux cellulaires dans le métro et le WiFi dans les autobus et aribus « de nouvelle génération ».

tirer des roches, on va faire en sorte de trouver des solutions ensemble », a illustré M. Coderre dans son langage

les réseaux cellulaires dans le métro et le WiFi dans les autobus et aribus « de nouvelle génération ».

« Ce n'est pas normal pour moi que Stationnement de Montréal soit sous la chambre de commerce. Je ne suis pas capable d'imaginer ça. » — Denis Coderre

coloré. Denis Coderre appuie par ailleurs le prolongement de la ligne orange jusqu'à Bois-Franc.

Une autre proposition phare de M. Coderre est d'offrir

M. Schnobb n'était pas en mesure de chiffrer une telle opération, mais il affirme que les coûts ne seraient pas exorbitants, puisque le projet iBus de la Société de transport de

Montréal (STM) prévoit déjà implanter des ordinateurs dans les autobus. Il suffirait de les transformer en routeurs, a-t-il affirmé.

Transports en commun

Denis Coderre propose aussi que les revenus du stationnement à Montréal soient versés dans un fonds destiné exclusivement au développement des transports en commun. La gestion de la société Stationnement de Montréal serait ainsi retirée de la chambre de commerce du Montréal métropolitain

D'AUTRES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORTS

- > Établir un plan pour convertir les terrains de stationnement existants au centre-ville en stationnements souterrains, libérant ainsi l'espace en surface pour être utilisé à d'autres fins.
- > Ralentir la circulation dans les rues résidentielles en augmentant les mesures qui comprennent les saillies de trottoir et l'implantation de bandes cyclables pour rétrécir les voies de circulation.
- > Implanter un système de stationnement intelligent, relié à une application qui informera les usagers de la disponibilité des espaces partout où le stationnement est tarifé.

pour être confiée à la STM, une entreprise publique.

« Ce n'est pas normal pour moi que Stationnement de Montréal soit sous la chambre de commerce. Je ne suis pas capable d'imaginer ça », a-t-il déclaré hier midi lors de la présentation de ses engagements en matière de transports.

Les arrondissements pourront continuer de bénéficier des sommes qu'ils reçoivent déjà, a-t-on précisé.

Le parti s'engage enfin à ajouter 50 km de voies cyclables par année dans l'île.



Délice à la française.

Menus élaborés par de grands chefs, champagne, vin, fromages, viennoiseries... Nous vous faisons voyager au cœur de la gastronomie française.

POLITIQUE

Stephen, sors de ce corps!



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Il y a quelques semaines, dans la foulée du dévoilement du projet de charte des « valeurs québécoises », j'ai suggéré que Pauline Marois s'inspirât des méthodes de Stephen Harper pour diviser l'électorat, ce qui m'a valu une volée de bois vert de quelques militants et de conseillers péquistes.

Au risque de crouler sous une nouvelle corde, j'ajouterais que M^{me} Marois s'inspire du chef conservateur non seulement pour la manipulation d'enjeux délicats à des fins électoralistes, mais aussi pour contrôler la machine gouvernementale et les médias. En fait, on dirait bien qu'elle a adopté plusieurs chapitres du petit guide de M. Harper.

Les nominations partisans dans les organismes gouvernementaux indépendants semblent malheureusement relever d'une indéfectible habitude dans nos capitales. Sous Stephen Harper, ces nominations sont de plus en plus souvent dictées par des accointances idéologiques servant à promouvoir l'ordre du jour gouvernemental. Et lorsqu'un organisme n'est plus « aligné » avec le

pouvoir, on lui coupe les vivres, on le muselle ou, plus radical encore, on l'abolit. Droit et démocratie, entre autres organismes, a goûté à cette médecine, au cours des dernières années à Ottawa, sous le régime Harper.

À Québec, tous les gouvernements, peu importe leur couleur, nomment aussi des dirigeants d'organismes en fonction de certaines affinités politiques, mais la soudaine

bâillonner ou ignorer les organismes dissidents, comme il le fait en isolant le Comité des affaires religieuses, rattaché au ministère de l'Éducation.

Comme le gouvernement Harper, celui de M^{me} Marois glisse vers une mentalité de bunker, isolant les partis de l'opposition par pure mesquinerie, au point d'oublier le décorum et la nécessaire séparation entre institutions et partis.

Quelques exemples. Il y a quelques jours, aucun élu du PLQ n'a été invité aux célébrations du 50^e anniversaire de la Place des Arts, une institution créée sous un régime libéral. Cheap.

Cela rappelle un peu l'attitude du gouvernement

Grande Bibliothèque, laissant toute la place à Lucien Bouchard, qui avait lancé le projet.

On verra bien si le bureau de Pauline Marois fera une place au chef libéral, Philippe Couillard, lors de l'inauguration prochaine du centre de recherche du CHUM, mais pour le moment, le carton d'invitation n'est toujours pas arrivé.

Marguerite Blais, pour sa part, a dû quémander en vain une place, la semaine dernière, lors d'un événement de la première ministre dans son circonscription, et ses collègues de Jeanne-Mance et d'Anjou, eux, n'ont pas été invités à l'annonce du prolongement de la ligne bleue, la semaine dernière.

Christiane Pelchat (Mexico), dont on parle beaucoup ces jours-ci.

En toute justice pour le gouvernement Marois, il faut toutefois préciser que tous les gouvernements à Québec nomment des délégués fidèles à leurs priorités. Les libéraux, par exemple, tolèrent mal des délégués souverainistes en poste à l'étranger.

La première ministre Marois semble, par ailleurs, avoir adopté une autre habitude du gouvernement Harper: limiter l'accès des médias et restreindre leur champ d'action.

Depuis quelque temps, la première ministre limite le nombre de questions des journalistes de la tribune parlementaire et ne répond qu'aux questions touchant le « sujet du jour ».

Son entourage a aussi tenté, en vain, de repousser physiquement les reporters dans les couloirs de l'Assemblée nationale en les tenant derrière une ligne verte plus restrictive.

« On ne veut pas contrôler les médias, juste le message », se défend-on dans l'entourage de M^{me} Marois. Subtil!

Heureusement, Pauline Marois a encore des croûtes à manger pour rejoindre Stephen Harper en matière de contrôle de médias.

Pour le moment, on sait encore à Québec, contrairement à Ottawa, où et quand se réunit le Conseil des ministres. En outre, l'entourage de Pauline Marois n'exige pas (encore?) des journalistes qu'ils s'inscrivent sur une liste pour avoir le droit de poser une question et il ne demande pas aux gardes du corps d'expulser les vilains qui osent défier cette liste

Comme le gouvernement Harper, celui de M^{me} Marois glisse vers une mentalité de bunker, isolant les partis de l'opposition par pure mesquinerie, au point d'oublier le décorum et la nécessaire séparation entre institutions et partis.

nomination de quatre nouvelles membres du Conseil du statut de la femme en lien direct avec leur position sur le sujet chaud de l'heure pousse plus loin le bouchon de la partisanerie. Nous sommes ici, clairement, dans le domaine de l'ingérence politique, en plein Harperland.

Le gouvernement Marois, comme celui de M. Harper, semble aussi vouloir

Harper, qui a « oublié » d'inviter Marc Garneau, ancien astronaute devenu député libéral, à l'inauguration d'une exposition sur le bras canadien.

Les péquistes ont eux aussi dénoncé avec raison des « oubliés » du précédent gouvernement libéral par le passé. Jean Charest s'était toutefois montré beau joueur, lors de l'inauguration de la

DEUX RÉPONSES EXCEPTIONNELLES À TOUT CE QUE LA ROUTE PEUT VOUS DEMANDER.

CT

La CT hybride 2013
Prix total de Lexus: 33 620 \$[†] Taxes et immatriculation en sus

JUSQU'À 1500 \$[^] DE CRÉDIT OFFERT À LA LIVRAISON

Location de 48 mois à Financement de 24 mois à

2,3%* 1,4%**

Versement mensuel à la location de **364 \$^{*}**

Acompte: 2 495 \$^{*}
Dépôt de garantie non requis.
Crédit à la livraison de 1 500 \$^{*}
compris dans les paiements mensuels.

Système Smart Key avec démarrage à bouton-poussoir • Recouvrement NuLuxe des sièges • Suspension sport • 4 modes de conduite

RX

La série RX 2013
Prix total de Lexus: 47 120 \$[†] Taxes et immatriculation en sus

2 000 \$[^] DE CRÉDIT OFFERT À LA LIVRAISON

Location de 48 mois à Financement de 24 mois à

1,5%* 0,5%**

Versement mensuel à la location de **483 \$^{*}**

Acompte: 3 995 \$^{*}
Dépôt de garantie non requis.
Crédit à la livraison de 2 000 \$^{*}
compris dans les paiements mensuels.

Le groupe F SPORT en option comprend: Boîte automatique à 8 rapports • Palettes au volant • Suspension sport • Roues de 19 po avec fini en graphite • Affichage tête haute • Garnitures intérieures F SPORT

RX

Le groupe F SPORT en option comprend: Boîte automatique à 8 rapports • Palettes au volant • Suspension sport • Roues de 19 po avec fini en graphite • Affichage tête haute • Garnitures intérieures F SPORT

Résultats des tirages du : 2013-09-24

Lotto-D 2 1 3 5 2 2 6 2

Powerball 2 3 5 10 V

Ebanco 03 06 10 11 14 18 20 27 30 37
38 39 40 42 50 54 56 62 64 70

Astro Jour - Mois - Année - Signe
15 DÉCEMBRE 13 SAGITTAIRE

Quintisme 209 05 09
3247 12 27 38

Triplex 0424300

Extra

LE TOUT NOUVEAU LOTTO 649

Ce soir, 13* MILLIONS + 1 MILLION garanti

*approximatif

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

RX

La série RX 2013
Prix total de Lexus: 47 120 \$[†] Taxes et immatriculation en sus

2 000 \$[^] DE CRÉDIT OFFERT À LA LIVRAISON

Location de 48 mois à Financement de 24 mois à

1,5%* 0,5%**

Versement mensuel à la location de **483 \$^{*}**

Acompte: 3 995 \$^{*}
Dépôt de garantie non requis.
Crédit à la livraison de 2 000 \$^{*}
compris dans les paiements mensuels.

Le groupe F SPORT en option comprend: Boîte automatique à 8 rapports • Palettes au volant • Suspension sport • Roues de 19 po avec fini en graphite • Affichage tête haute • Garnitures intérieures F SPORT

RX

Le groupe F SPORT en option comprend: Boîte automatique à 8 rapports • Palettes au volant • Suspension sport • Roues de 19 po avec fini en graphite • Affichage tête haute • Garnitures intérieures F SPORT

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance avec ou sans ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

**3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com**

À 2 minutes du métro
À 5 minutes du pont Champlain

†Rendement énergétique estimé basé sur le Guide de consommation de carburant Énergie 2013 publié par Ressources naturelles Canada. Les méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada ont été utilisées. La consommation réelle de carburant peut varier en fonction des habitudes de conduite et d'autres facteurs. Consommation de carburant pour la CT 200h modèle sfx • A • 2013 - en ville: 4,5L/100 km, sur route: 4,8L/100 km. *Un crédit à la livraison de 1500\$/2000\$ est offert à l'achat comptant, à la location ou au financement au détail des nouveaux Lexus CT 200h, modèles sfx • A • 2013/RX 350, modèles sfx • A • 2013 seulement. Ce crédit sera déduit du prix d'achat, de location ou de financement négocié après que les taxes aient été appliquées. Cette offre est d'une durée limitée et peut changer sans préavis. †Le prix total de Lexus du modèle neuf CT 200h modèle sfx • A • 2013 est de 33 620\$/47 120\$. - Groupe Technologie CT 200h 2013 illustré: 41 745\$. - Groupe F SPORT RX 350 2013 illustré: 60 070\$. Le prix total de Lexus comprend les frais de transport et de préparation (1 995\$), la taxe sur le climatiseur (100\$), les initiaux et les frais de concessionnaire (75\$). Taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus neufs (15\$) en sus. *Les offres de location et de financement sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit des clients au détail admissibles. Le taux de location de 2,3%/le taux de financement de 1,4% est offert sur tous les modèles neufs Lexus CT 200h 2013. Le taux de location de 1,5%/le taux de financement de 0,5% est offert sur tous les modèles neufs Lexus RX 350 2013. *Exemple de location pour un modèle CT 200h sfx • A • 2013 basé sur un terme de 48 mois au taux d'intérêt annuel de 2,3% et le prix total de Lexus de 33 620\$. Le paiement mensuel est de 364\$ avec acompte de 2 495\$, aucun dépôt de garantie et premier paiement mensuel exigible au début du contrat de location; l'obligation totale est de 19 973\$. Kilométrage limité à 80 000 km, des frais de 0,20\$ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. **Exemple de financement comprenant les taxes pour un modèle CT 200h sfx • A • 2013 basé sur un terme de 24 mois au taux d'intérêt annuel de 1,4% et le prix total de Lexus de 33 620\$ (taxes en sus); le paiement mensuel est de 157\$, le coût de l'emprunt est de 544\$, pour une obligation totale de 37 699\$. *Exemple de location pour un modèle RX 350 sfx • A • 2013 basé sur un terme de 48 mois au taux d'intérêt annuel de 1,5% et le prix total de Lexus de 47 120\$. Le paiement mensuel est de 483\$ avec acompte de 3 995\$, aucun dépôt de garantie et premier paiement mensuel exigible au début du contrat de location; l'obligation totale est de 27 160\$, kilométrage limité à 80 000 km, des frais de 0,20\$ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. **Exemple de financement comprenant les taxes pour un modèle RX 350 sfx • A • 2013 basé sur un terme de 24 mois au taux d'intérêt annuel de 0,5% et le prix total de Lexus de 47 120\$ (taxes en sus); le paiement mensuel est de 2 185\$, le coût de l'emprunt est de 2 723\$, pour une obligation totale de 52 448\$. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs propres prix à leur discrétion. Les offres sont d'une durée limitée et sont valides uniquement pour les clients au détail admissibles chez les concessionnaires Lexus participants. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Les offres expirent à la fin du mois, sauf en cas de prolongation ou de révision. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails.

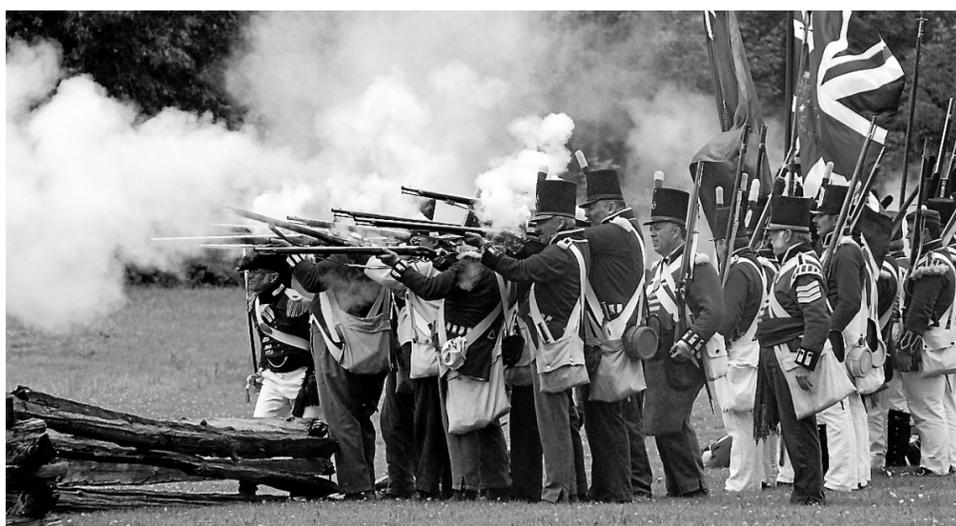
POLITIQUE

Projet Keystone Harper n'a pas convaincu les opposants américains

Des écologistes américains ont à nouveau fait pression sur la Maison-Blanche pour que l'administration Obama rejette le projet de construction de l'oléoduc Keystone XL, et ce, même si Ottawa a promis de resserrer ses règles en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Dans une lettre adressée au président américain, Barack Obama, une coalition de leaders écologistes et d'organisations de gauche argue que le projet Keystone et la lutte aux changements climatiques ne peuvent tout simplement pas coexister. Cette nouvelle

offensive fait suite à une récente entrevue accordée par le premier ministre Stephen Harper au réseau anglais de Radio-Canada, la CBC. Il y avait indiqué que le Canada établirait des objectifs d'émissions de gaz à effet de serre pour les secteurs pétrolier et gazier du pays si Washington accordait son feu vert au projet Keystone. Les écologistes soutiennent dans la lettre que le gouvernement Harper avait déjà promis en 2008 l'adoption de mesures pour réduire la pollution émise par les industries, mais que cela n'a jamais été le cas.

— La Presse Canadienne



Des scènes de bataille ont été reconstituées pour le tournage du documentaire *La Guerre de 1812*, réalisé dans le cadre de la commémoration de cette guerre entre les armées britanniques et américaines.

Après le bicentenaire de la Guerre de 1812

Ottawa célébrera d'autres exploits militaires

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET ANNABELLE BLAIS

OTTAWA — Le gouvernement Harper souhaite créer un nouvel élan de patriotisme chez les Canadiens d'ici au 150^e anniversaire de fondation du pays, en 2017, en mettant de nouveau l'accent sur les exploits militaires du Canada.

Le ministère du Patrimoine a ainsi dressé une liste d'événements historiques qui seront soulignés au cours des quatre prochaines années.

Si des anniversaires importants ont été retenus, comme le 150^e anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec en 2014, le 50^e anniversaire de l'adoption du drapeau canadien en 2015, ou encore le 100^e anniversaire du droit de vote des femmes en 2016, les sacrifices et les exploits des soldats canadiens durant la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale seront aussi commémorés avec faste, a appris *La Presse*.

Le ministère du Patrimoine envisage d'ailleurs de commander des événements pour marquer les deux grands conflits du dernier siècle en 2014, 2015, 2016 et 2017. L'année 2014 marquera le 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale et le 75^e anniversaire du début de la Seconde Guerre.

Le gouvernement a d'ailleurs annoncé dans son Plan d'action économique de 2013 qu'il compte investir 5 millions dans la construction d'un centre des visiteurs au Mémorial de Vimy,

en France, qui honore les soldats canadiens morts au cours de la guerre de 1914-1918.

Guerre 1812-1814

Le gouvernement Harper a déjà consacré beaucoup d'argent et d'efforts pour souligner le bicentenaire de la guerre de 1812-1814, mais bon nombre des événements qui ont été financés jusqu'ici se sont déroulés dans l'indifférence des Canadiens, selon plusieurs études menées par Ottawa.

Jusqu'à présent, le Canada a dépensé au moins 42 millions pour les commémorations de 2012 et 2013 comprises dans son plan En route pour 2017, selon des chiffres compilés par *La Presse*.

Le bicentenaire de la guerre de 1812 a reçu la plus grosse part du gâteau, soit 34,7 millions.

Le financement des événements à venir n'a pas encore été déterminé dans son intégralité. Pour le moment, des dépenses d'au moins 11,9 millions ont déjà été annoncées pour 2014 et 2015.

Le budget du 150^e anniversaire de la confédération du Canada, qui est la pièce maîtresse du plan, n'a pas encore été arrêté.

Dans un document obtenu par *La Presse* grâce à la Loi sur l'accès à l'information, l'Organisation des capitales canadiennes rappelait que le budget du centenaire de la confédération, en 1967, était de 100 millions et suggérait un financement comparable à Ottawa.

Le ministère du Patrimoine a toutefois précisé, dans un autre document, qu'en

dollars d'aujourd'hui, cela équivaldrait à un budget de 500 millions. Dans le contexte économique actuel, un tel investissement est « peu probable », peut-on lire.

Exploits militaires

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) juge démesuré l'accent que compte mettre le gouvernement conservateur sur les exploits militaires d'ici 2017, d'autant plus que cela n'a pas été évoqué durant les audiences tenues par le comité du patrimoine sur cette question l'an dernier.

« Je déplore l'ampleur que prend pour le moment la dimension militaire dans les dates qui sont soulevées. C'est important, mais il y doit bien y avoir d'autres choses », a affirmé le député néo-démocrate Pierre Nantel.

« Si on se fie à l'expérience qu'on a vécue depuis deux ou trois ans [la Guerre de 1812], [...] il y a chez les conservateurs une fascination pour forger de nouveaux symboles identitaires canadiens », a ajouté M. Nantel, critique du NPD en matière de patrimoine.

Au ministère du Patrimoine, on soutient que les événements qui ont été retenus « permettront aux Canadiens de se remémorer leur fière histoire nationale ».

« Nous commémorerons non seulement des jalons historiques militaires, mais aussi d'autres événements marquants de notre histoire », a indiqué par courriel Len Westerberg, de Patrimoine Canada.

— Avec William Leclerc

27-28-29 septembre

Pour
3 jours
seulement
vous aurez
10%
de plus
dans les
poches...

10 % de rabais
sur le prix indiqué
de tous les
téléviseurs en
magasin jusqu'au
29 septembre.

FILLION
ELECTRONIQUE

Vous êtes bien entouré.

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7

www.fillion.ca

T : 514-254-6041

T : 450-688-0333

COMPLÈTEMENT NOUVEAUX.
COMPLÈTEMENT REDESSINÉS.

ACURA



LE TOUT NOUVEAU
MDX 2014

COMMANDEZ LE VÔTRE DÈS AUJOURD'HUI



LA TOUTE NOUVELLE
RLX 2014

COMMANDEZ LA VÔTRE DÈS AUJOURD'HUI

LOUEZ LE MDX OU LA RLX
POUR SEULEMENT

568\$*

PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 36 MOIS

TAUX DE LOCATION

2,9%

ACOMPTÉ

5 800\$ POUR MDX
6 300\$ POUR RLX

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4636, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

ACURA SAINTE-JULIE
1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie
450 922-1222

L'acheteur avisé lit les petits caractères. *Offre d'une durée limitée du 4 septembre au 1er octobre 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura MDX 2014 (VD4H2EJN) et Acura RLX 2014 (KC1F3EJ) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 36 mois s'élève à 568 \$ moyennant un acompte initial de 5 800 \$ / 6 300 \$. Taux de location de 2,9 % sur 36 mois. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0 \$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 60 000 km pour 36 mois au taux de 0,15 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.

acuraquebec.ca

Des offres spectaculaires, même la Place des Arts applaudit.



Venez célébrer la fin des travaux à notre plus gros, plus beau magasin, **IKEA Montréal**. Offres tout à fait spéciales uniquement à **IKEA Montréal** et à **IKEA Boucherville**.

9-30 septembre

15% de réduction*
sur le prix des
armoires-penderies
PAX et des
accessoires
KOMPLEMENT



26-29 septembre

POÄNG
Fauteuil
Au lieu de 79\$
39\$*

Limite de 2 par client



26-29 septembre

HEMNES
Commode à 3 tiroirs
Au lieu de 149\$
99\$*

Limite de 2 par client



26-29 septembre

LACK
Table d'appoint
Au lieu de 9,99\$-12,99\$ ch.
4,99\$ ch.*

Limite de 2 par client



26-29 septembre

Tous les repas
pour adultes
Courants, ~~4,99\$-7,99\$~~
3,99\$*



Plus gros, plus beau. **IKEA Montréal**.
Visitez le fr.IKEA.ca/nouveauIKEAMontreal



POLITIQUE

FIRE AND ASHES

Les 7 leçons politiques d'Ignatieff

HUGO DE GRANDPRÉ

Dans *Fire and Ashes*, publié cette semaine, Michael Ignatieff revient sur son expérience politique, de la visite de trois émissaires du Parti libéral à Harvard en octobre 2004 jusqu'à la cuisante défaite électorale de sa formation en mai 2011. Celui qui est depuis retourné à l'enseignement espère que les leçons qu'il en a tirées serviront un jour à d'autres, qui pourraient à leur tour être tentés de se lancer dans l'aventure. En voici sept.

1. La politique, on en fait pour les autres

À l'automne 2009, alors que son parti est en chute libre dans les sondages, que le Parti conservateur l'attaque sans relâche et que son caucus est de plus en plus divisé, Michael Ignatieff doit se regarder dans le miroir chaque jour avant la période des questions pour se convaincre de continuer et qu'il est à la hauteur de sa tâche. «Je ne me souvenais plus pourquoi je l'avais souhaité au départ», dit-il. Cette ambivalence est exprimée dès le début du livre, lorsqu'il raconte sa difficulté à exprimer les raisons de son implication politique à des gens d'affaires de Montréal, en 2006. Des milliers de poignées de mains et de kilomètres plus tard, il semble avoir trouvé une réponse, ou à tout le moins un conseil: «Vous ne pouvez pas réussir à moins que les gens qui vous ont élu croient que

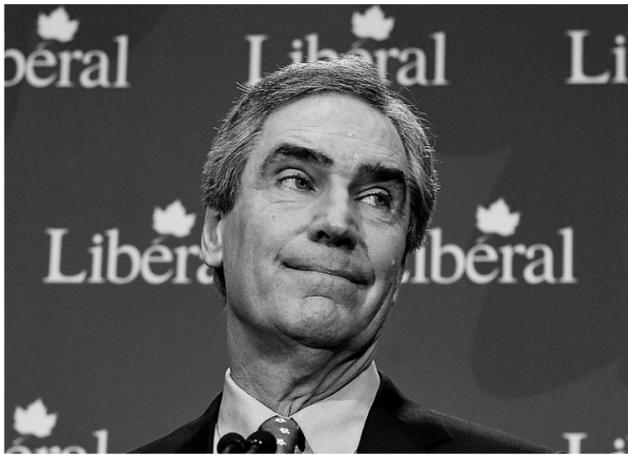


PHOTO MIKE CASSESE, ARCHIVES REUTERS

«On désigne la politique comme un jeu, mais ce n'en est pas un. Il n'y a pas d'arbitre et les équipes font les règles au fur et à mesure», dit Michael Ignatieff.

vous le faites pour eux, dit-il. Si vous ne le faites pas pour eux, vous ne devriez pas être en politique.»

2. Il faut savoir saisir sa chance

Michael Ignatieff revient sur son désaccord avec le projet de coalition entre le Parti libéral et le NPD à l'automne 2008. Il décrit l'idée comme étant «sortie de nulle part», le «coup de théâtre» d'un chef (Stéphane Dion) désespéré et qui tente de s'accrocher au pouvoir. Il raconte qu'il n'a pas été consulté – même s'il était chef adjoint du parti – et qu'il a été forcé de signer l'entente. Une entente qu'il s'est d'ailleurs empressé de désavouer lorsqu'il a pris la tête du parti quelques semaines plus tard. «C'était une coalition

de perdants, une entente secrète avec le chef d'un parti séparatiste», a-t-il tranché. Et de conclure: «J'ai rejeté la coalition sans savoir que, ce faisant, je venais d'abandonner mon unique chance de devenir premier ministre de mon pays.»

3. Amitié et ambition ne font pas bon ménage

On connaît l'histoire: Michael Ignatieff et Bob Rae étaient de vieux amis, leurs parents se connaissaient depuis longtemps et ils ont été colocataires à l'université. On savait moins, par contre, à quel point l'ambition des deux hommes a gâché leur relation. Dans un restaurant de Toronto, en 2005, M. Rae a «explosé» lorsque son ami lui a confié son intention de faire

une entrée graduelle en politique canadienne, se souvient M. Ignatieff. «On essayait de recoller les morceaux de notre relation et d'au moins projeter l'image d'une équipe de rivaux», explique-t-il. [Mais] trop de choses s'étaient passées entre nous deux pour pouvoir rétablir notre amitié.»

4. Il faut être fait fort pour être politicien

La politique requiert «plus de contrôle de soi, de jugement et de force intérieure» qu'on peut même penser en avoir, écrit l'auteur. Il concède certaines de ces qualités à Stephen Harper, qu'il décrit comme étant «un dominateur naturel», «combatif à l'extrême», au regard froid et «à la ténacité, à la discipline et au caractère impitoyable». Il ne cache toutefois pas son aversion pour son ancien rival: «Il est un opportuniste sans objectif autre que le pouvoir», dit-il.

5. Ne laissez pas votre adversaire vous définir

Il ne devrait pas être permis de diffuser des publicités négatives hors des périodes électorales, estime l'ancien chef libéral. Dès le printemps 2009, le Parti conservateur a payé pour que des publicités martèlent pendant deux ans le message selon lequel Michael Ignatieff ne faisait que visiter le Canada et qu'il n'était revenu que pour servir ses propres intérêts. Le PLC n'avait pas l'argent pour répondre à ces allégations et elles ont eu l'effet d'une bombe sur le parti et sur lui-même, écrit l'auteur.

Le premier ministre «a attaqué mon droit de dire quoi que ce soit» et Ignatieff a été incapable de se défendre.

6. La politique est plus un sport qu'une science

Celui qui a écrit et enseigné la politique pendant des décennies la compare maintenant plus à un sport qu'à une science: «Il y a le même travail d'équipe, les mêmes plaisanteries de vestiaire et la même douleur quand vous perdez. Le problème est qu'on désigne la politique comme un jeu, mais ce n'en est pas un. Il n'y a pas d'arbitre et les équipes font les règles au fur et à mesure.» Ailleurs dans le livre, il qualifie les élections de «télé réalité». «J'avais une compréhension trop littérale de tout cela, dit-il amèrement. Je croyais que le contenu comptait.»

7. La défaite a ses avantages

L'ancien chef libéral ne cache pas la douleur qu'il a ressentie après sa défaite: «Je n'avais pas conduit pendant cinq ans, et donc je suis allé renouveler mon permis le lendemain de la défaite, relate-t-il. La photo qu'ils ont prise ce jour-là montre une personne que je ne reconnais presque plus: défait, inconsolable et désespéré. Les yeux – mes yeux – sont vagues.» Mais citant d'autres célèbres perdants de l'histoire politique (Cicéron, Tocqueville et Machiavel, entre autres), il associe à la défaite certains fruits dont celui, chèrement payé, de l'expérience qu'il espère aujourd'hui retransmettre.

BOUTIQUE COURIR
votre partenaire de course

ASICS
GEL-Nimbus 15
Lite-Show
Course sur route

Homme
Modèle également disponible pour femme

À l'achat de chaussures de course à pied chez Boutique Courir, recevez gratuitement un plan d'entraînement personnalisé de 8 semaines:
Pour préparer un 5 km, 10 km, demi-marathon ou marathon **OU** Pour votre mise en forme avant de commencer à courir

En partenariat avec **CYCLIDE** www.cyclide.org

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

Boutique de course à pied de l'année 2012 au Canada selon
IRBC.ca

boutiquecourir.com

Chaussures • Vêtements • Accessoires • Produits énergétiques

Faites un don aujourd'hui et aidez à soutenir la santé des femmes dans votre communauté.

Tous les ans, en septembre, les magasins Pharmaprix du Québec installent un Arbre de vie à l'appui de la santé des femmes et la totalité des recettes sont versées directement à des organismes axés sur la santé des femmes dans votre communauté. Au cours des années, vous avez contribué plus de 20 millions de dollars et nous espérons que vous nous aiderez de nouveau à faire une différence cette année.

Visitez le magasin Pharmaprix de votre quartier entre les **14 septembre et 11 octobre** et achetez une feuille (1 \$), un papillon (5 \$), un gland (10 \$) ou un cardinal (50 \$) pour contribuer à améliorer la santé des femmes dans votre communauté. Pour faire un don en ligne ou connaître l'organisme de bienfaisance axé sur la santé des femmes que le magasin Pharmaprix de votre quartier soutient, visitez pharmaprix.ca/arbredvie.

ARBRE DE VIE
pour appuyer la santé des femmes

FEMM corps esprit moral **S**
votre santé. notre engagement. **PHARMAPRIX**

Voir en moi un agent de changement pour l'environnement

- Stages rémunérés (en formation régulière)
- Taux de placement exceptionnel
- Formation interdisciplinaire répondant aux besoins de la société et des employeurs
- Approche par compétences dans un contexte réel de pratique professionnelle
- Étudiants provenant de disciplines variées

Centre universitaire de formation en environnement
Environnement@USherbrooke.ca
f environnement.USherbrooke

1^{er} au Canada et 6^e au monde au classement international des universités dans le domaine du développement durable, selon le Universitas Indonesia GreenMetric World University Ranking (WUR).

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Voir au futur

BACCALURÉAT EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT

- Formation régulière à Sherbrooke

Portes ouvertes :
- Sherbrooke : 16 novembre 2013

PROGRAMMES DE 2^e CYCLE EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Formation régulière à temps complet à Sherbrooke et Longueuil
- Soirées d'information :**
- Montréal : 1^{er} octobre 2013, 18 h
- Québec : 2 octobre 2013, 18 h
- Sherbrooke : 9 octobre 2013, 17 h

- Formation continue à temps partiel à Longueuil, Gatineau et Baie-Comeau, pour les personnes sur le marché du travail

Soirées d'information :
- Gatineau :
1^{er} et 22 octobre 2013, 19 h
- Longueuil :
9 octobre 2013, 19 h



DÉTAILS ET INSCRIPTION
USherbrooke.ca/Environnement
819 821-7933
1 866 821-7933 (sans frais)

L'UPAC frappe une nouvelle fois à la porte du PLQ

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le chef libéral Philippe Couillard a commencé la semaine parlementaire comme il avait terminé la précédente. Il a dû révéler hier une nouvelle intervention des policiers auprès du Parti libéral du Québec (PLQ).

M. Couillard a déclaré lors d'un point de presse que les policiers de l'Unité permanente anticorruption ont interrogé la directrice générale du PLQ, Marie-Ève Ringuette.

La rentrée parlementaire des libéraux a été entravée, la semaine dernière, par les explications que M. Couillard a dû fournir à propos d'une perquisition de l'UPAC au siège de son parti l'été dernier. Le chef libéral a aussi dû révéler qu'il avait lui-même été interrogé, il y a une semaine, par deux policiers de la Sûreté du Québec (SQ)

qui s'étaient présentés à son domicile.

En amorçant une rencontre avec la presse parlementaire convoquée pour parler de finances publiques, mardi, M. Couillard a affirmé que M^{me} Ringuette avait été convoquée dans les bureaux de la SQ pour discuter de l'administration du PLQ.

M^{me} Ringuette a été directrice des finances du parti de 2009 à 2013, avant d'être nommée directrice générale après le départ de Karl Blackburn.

«Pratiques anciennes»

M. Couillard, chef du PLQ depuis mars, a affirmé que les faits intéressants les policiers remontaient à quelques années, avant l'adoption d'un plafond des contributions politiques à 100\$, l'automne dernier, et d'une loi anti-prête-noms, en 2011.

«Il s'agit certainement de pratiques anciennes, avant



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Philippe Couillard a affirmé hier que les policiers de l'UPAC ont interrogé la directrice générale du PLQ, Marie-Ève Ringuette.

l'entrée en vigueur de ces lois-là, a-t-il dit. Je ne peux pas vous en dire plus, ce n'est pas possible pour moi de vous en dire plus. Ce sont des vérifications administratives qui ont été faites avec l'actuelle directrice générale du parti.»

La directrice des communications du PLQ, Gabrielle Collu, a affirmé lors d'une entrevue que cette rencontre avait été sollicitée par les policiers dans le cadre de l'enquête qui les avait conduits à perquisitionner dans les bureaux du parti en juillet.

«C'est relié à l'enquête qui est en cours, je ne sais rien de plus que ça, a-t-elle dit. C'est lié à la visite qui a eu lieu au mois de juillet, on a demandé à la DG de venir rencontrer les enquêteurs.»

La semaine dernière, deux députés s'étaient interrogés en constatant que, la veille de la rentrée parlementaire, un reportage avait révélé la perquisition au PLQ et que leur chef avait été interrogé ensuite par les policiers.

Hier, M. Couillard a affirmé qu'il partageait leurs interrogations sur la simultanéité de tous ces développements avec la reprise des travaux à l'Assemblée nationale.

«Les affirmations sont des constats factuels de coïncidences temporelles, a-t-il dit. J'aurais de la misère à les réfuter.»

Mais le chef libéral a néanmoins ajouté qu'il continue de faire confiance à l'impartialité des policiers. «Je n'irai pas sur cette avenue de prêter des intentions aux forces policières, a-t-il dit. La base d'une société de droit, la base d'une société démocratique, c'est la confiance des citoyens, des institutions envers les forces policières, notamment. Alors moi, je maintiens cette confiance-là, et je suis persuadé qu'elle est justifiée.»

L'ÉVÈNEMENT MÉGA-SOLDE ANNUEL MAZDA

500\$* DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

APPLICABLE DU 23 AU 30 SEPTEMBRE SUR LES MODÈLES 2013 SÉLECTIONNÉS.

MAZDA3 GX 2013
ACHETEZ À PARTIR DE
~~17 690\$~~
13 995\$*
À L'ACHAT COMPTANT

+ RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 500\$*



Modèle Mazda3 GS-Skyactiv illustré

MAZDA3 SPORT GX 2013
ACHETEZ À PARTIR DE
~~18 690\$~~
14 995\$*
À L'ACHAT COMPTANT

+ RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 500\$*



Modèle Mazda3 Sport GS-Skyactiv illustré

+ RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 500\$*



Modèle Mazda2 GT illustré



Modèle Mazda CX-5 GT illustré

MAZDA2 GX 2013
ACHETEZ À PARTIR DE
~~15 945\$~~
12 995\$*
À L'ACHAT COMPTANT

MAZDA CX-5 GX 2014
ACHETEZ À PARTIR DE
23 995\$*
FINANCÉ À 0% D'INTÉRÊT* JUSQU'À 48 MOIS*

AUSSI PEU QUE:
5,7 L / 100 km* sur route
7,8 L / 100 km* en ville

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS* + JUSQU'À 1000\$ DE RABAIS À LA SIGNATURE* OFFERTS SUR CERTAINS MODÈLES SÉLECTIONNÉS

FAITES VITE! QUANTITÉ LIMITÉE!

CONSULTEZ LE **MAZDA.CA** POUR TOUS LES DÉTAILS.

VROUM-VROUM



*Le rabais de fin de mois est offert à l'achat/au financement/à la location des modèles 2013 neufs en stock sélectionnés du 23 au 30 septembre 2013 seulement. Le rabais de 500\$ s'applique aux modèles Mazda2 2013, Mazda3 2013 sélectionnés (excluant le modèle GS-Skyactiv) et Mazda5 2013. Le rabais du concessionnaire est déduit du prix de vente avant l'application des taxes. Non monnayable. Visitez votre concessionnaire Mazda pour tous les détails. *Les prix à l'achat comptant annoncés de 12 995\$ (Mazda2 GX 2013 B5XB53AA00), 13 995\$ (Mazda3 GX 2013 D4XS53AA00), 14 995\$ (Mazda3 Sport GX 2013 D5XS53AA00) incluent les frais de transport et de préparation de 1 495\$ (Mazda2)/1 695\$ (Mazda3) et un rabais à l'achat comptant de 2 950\$/3 695\$/3 695\$. L'ajustement du prix de vente à l'achat est déduit du prix négocié avant les taxes; il ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location offerts par l'entremise de Mazda Canada Inc. et la Banque Scotia. *Les prix de vente pour le Mazda CX-5 2014 (NVXK64AA00) de base et le Mazda CX-5 GT 2014 illustré (NXTL84AA00) sont de 23 995\$/35 245\$, combinés qui incluent les rabais à la signature, les frais de transport et de préparation de 1 895\$ ainsi que la surcharge de 100\$ sur le climatiseur. *Le taux annuel de financement à l'achat de 0% est offert sur les véhicules Mazda 2013 et 2014 neufs sélectionnés, sur approbation du crédit. Les modalités peuvent varier selon les modèles. Passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails. Exemple de financement d'un Mazda CX-5 GX 2014 (NVXK64AA00) de base et d'un Mazda CX-5 GT 2014 (NXTL84AA00) illustré au prix de vente de 23 995\$/35 245\$ financé à un taux de financement de 0% sur 48 mois: les mensualités sont de 499,90\$/734,27\$, avec 0\$ de comptant initial, les frais de crédit sur une période de 48 mois sont de 0\$ et l'obligation totale de financement est de 23 995\$/35 245\$. Première mensualité exigée à la signature. *Le rabais à la signature est offert à l'achat/au financement/à la location des modèles Mazda neufs en stock sélectionnés des années-modèles 2013 et 2014. Le montant du rabais peut varier selon le modèle. Le rabais du concessionnaire est déduit du montant avant l'application des taxes en tant que crédit sur le contrat de vente/location. Non monnayable. Visitez votre concessionnaire Mazda pour tous les détails. *Cote de consommation ENERGUIDE établie à 5,7 L/100 km sur route/7,8 L/100 km en ville pour le Mazda CX-5 2014 avec transmission manuelle à 6 rapports. Ces estimations s'appuient sur des critères et des méthodes d'essais approuvés par le gouvernement du Canada. La consommation réelle variera en fonction des conditions de conduite et d'autres facteurs - utiliser à des fins de comparaison seulement. *Certaines conditions s'appliquent. *La remise de 600\$ à 1 500\$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2009 à 2014 admissible en échange d'un véhicule des années-modèles 1999 et antérieures admissible. Une initiative de l'IAOLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. L'immatriculation, les assurances et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut devoir louer une commande ou effectuer un échange pour certains véhicules. Ces offres sont valables du 23 au 30 septembre 2013 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez le mzda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

Vous pourriez être admissible à une remise additionnelle allant jusqu'à 1500\$* dans le cadre du programme



MONDE ATTENTAT DE NAIROBI



PHOTO CARL DE SOUZA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Si les militants radicaux shebab ont choisi d'attaquer le centre commercial Westgate, à Nairobi, c'est pour frapper le Kenya là où il est le plus vulnérable: sur le front touristique.

Objectif: tuer des étrangers

En semant la terreur dans un centre commercial de Nairobi, les militants islamiques radicaux shebab ont voulu frapper les étrangers. Et faire mal au Kenya, qui combat efficacement l'emprise du groupe dans la péninsule somalienne.



NICOLAS BÉRUBÉ

Comme cibles faciles, on ne fait pas mieux: des douzaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui magasinent dans un centre commercial par un beau samedi de septembre.

Au moins deux des 72 victimes de la tuerie du centre Westgate, à Nairobi, étaient enceintes; Elif Yavuz, diplômée de Harvard, devait accoucher dans deux semaines quand elle a été tuée, samedi, avec son mari, l'architecte anglais Ross Langdon.

Si les militants radicaux shebab ont choisi d'attaquer le centre commercial Westgate, c'est pour frapper le Kenya là où il est le plus vulnérable: sur le front touristique.

«Les shebab avaient une idée en tête: maximiser les morts parmi les étrangers, explique en entrevue Christian Leuprecht, professeur agrégé de sciences politiques au Collège militaire royal du Canada et à l'Université Queen's. C'est leur façon de se venger pour les défaites militaires des dernières années.»

Al-Qaïda

Les militants shebab, un groupe d'extrémistes islamiques qui a prêté allégeance à Al-Qaïda, ont profité du

chaos des années 1990 et 2000 pour étendre leur influence en Somalie, pays voisin du Kenya.

Les deux pays partagent une frontière de plus de 600 kilomètres. Ces dernières années, les violences en Somalie, l'un des pays les plus pauvres du monde et qui vit essentiellement sans gouvernement depuis la chute du dictateur Mohamed Siad Barre, en 1991, ont poussé les réfugiés à traverser la frontière pour aller vivre dans les camps de fortune au Kenya.

«Le Kenya est un petit pays, très peuplé, qui vit déjà des conflits interethniques. Il ne peut pas se permettre de vivre avec le chaos et l'instabilité de la Somalie, juste à côté. C'est

pourquoi le Kenya a envoyé des soldats pour chasser les militants shebab, qui avaient étendu leur zone d'influence dans le pays.»

Représailles

Hier, un porte-parole des militants shebab a dit que l'attaque était en représailles au rôle joué par le Kenya dans l'offensive de l'Union africaine, qui a repris le contrôle de la Mogadiscio, la capitale somalienne, en 2011.

Plus récemment, en 2012, les troupes kényanes ont chassé les shebab de la ville portuaire internationale de Kismaayo, privant le groupe terroriste de son plus important moteur économique.

Selon M. Leuprecht, les shebab ont perdu du terrain en Somalie, mais ils n'ont pas dit leur dernier mot.

« Longtemps, nous avons combattu les Kényans sur notre territoire. Maintenant, c'est le temps de déplacer le champ de bataille et d'amener la guerre chez eux. »
— Les shebab sur Twitter

« Le Kenya a connu du succès contre les shebab en Somalie, mais il sera difficile de complètement éradiquer le groupe, dit-il. Et l'attaque survient alors que le Kenya s'est déjà engagé à retirer une bonne partie de ses troupes de la Somalie en décembre. Il faudra voir si cela aura un impact sur cette politique. »

Série d'attaques

L'attaque du centre commercial Westgate est le point culminant d'une série d'attaques de moins grande envergure menées depuis quelques années par les extrémistes shebab, qui veulent imposer une forme radicale de l'islam en Somalie.

Passé maître dans l'art de recruter parmi les jeunes pauvres en Somalie, le groupe est particulièrement à l'aise avec les médias sociaux: c'est sur Twitter que les shebab ont commenté, en temps réel, leur attaque du centre commercial en fin de semaine.

Samedi, le compte Twitter lié au groupe a lancé: « Longtemps, nous avons combattu les Kényans sur notre territoire. Maintenant, c'est le temps de déplacer le champ de bataille et d'amener la guerre chez eux. »

EN CHIFFRES

Visiteurs au Kenya
2012: 1,24 million
2011: 1,27 million

L'attaque du centre commercial Westgate en chiffres

Victimes: 61 civils, 6 officiers et 5 assaillants
200 personnes blessées

Prisonniers
11 assaillants ont été faits prisonniers

— Sources: AFP, BBC

Boutique **RAFFINATI** jusqu'à **50%***

vêtements sports, manteaux d'hiver, ceintures, écharpes uniques, bijoux de fantaisie

Toujours ouvert
Mardi au vendredi
10 h à 17 h

venez voir
notre section avec
"des prix a tout casser"

Mercredi le 25 sept
10 h à 17 h
Jeudi le 26 sept
10 h à 17 h
Vendredi le 27 sept
10 h à 17 h
Samedi le 28 sept
10 h à 17 h
Dimanche le 29 sept
10 h à 17 h

9200, RUE MEILLEUR, LOCAL 400
514 327 4477
VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉES

Fait à Montréal
*sur la marchandise
sélectionnée

SOLDE DE FERMETURE

JAYMAR VIA MIDI SHERMAG DINE-ART IDEAL ST-PAULIN

L'heure de la retraite a sonné, après plus de 65 ans d'existence, Meubles poplaw ferme ses portes. Nous tenons à vous remercier pour votre soutien et votre amitié tout au long de ces années.

Venez profitez de notre SOLDE DE FERMETURE.

35% à 60%
de rabais

Tous les démonstrateurs, accessoires, lampes et cadres doivent être vendus.

visitez notre site web www.poplaw.net

Poplaw meubles
DEPUIS 1948

6320 rue Saint-Hubert, Montréal 514 271-4787 info@poplaw.net

ACCUEILLE vos ORTHÈSES EN BEAUTÉ

CELLES QUI PORTENT DES ORTHÈSES AUSSI ONT DROIT AUX TENDANCES

COLLECTION VABEENE
Le savoir-faire suisse
En suède noir ou caramel
Une exclusivité Pouliot

Découvrez notre vaste choix de modèles exclusifs, tous conçus pour accueillir parfaitement vos orthèses... sans compromettre votre style.

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES
pouliotlab.com

MONTRÉAL 514 848-0100
4596, boul. Saint-Laurent

GATINEAU 819 243-7433
430, boul. de l'Hôpital

MONDE ATTENTAT DE NAIROBI

Au moins 72 personnes ont péri dans l'attaque

DAVID RISING
ASSOCIATED PRESS

KENYA, Nairobi — Les terroristes qui ont pris le contrôle d'un centre commercial de Nairobi pendant quatre jours ont été défaits après avoir tué au moins 67 personnes, a déclaré hier le président du Kenya.

Uhuru Kenyatta a précisé qu'on retrouve parmi les victimes 61 civils dont les corps ont été récupérés jusqu'à présent et six membres des forces de l'ordre. Près de 200 personnes ont été blessées, dont 62 qui sont toujours hospitalisées.

Trois étages du Westgate Mall se sont effondrés et plusieurs corps sont coincés dans les décombres, dont celui d'au moins un terroriste.

Cinq autres attaquants ont été tués lors des échanges de tirs, a dit M. Kenyatta.

« Nous avons humilié et défait nos agresseurs », a lancé le président lors d'une allocution à la télévision.

Onze autres suspects ont été arrêtés. « Ces poltrons devront répondre à la justice, tout comme leurs complices et leurs commanditaires, peu importe où ils se trouvent », a ajouté M. Kenyatta.

Deuil national

Le Kenya a proclamé un deuil national de trois jours

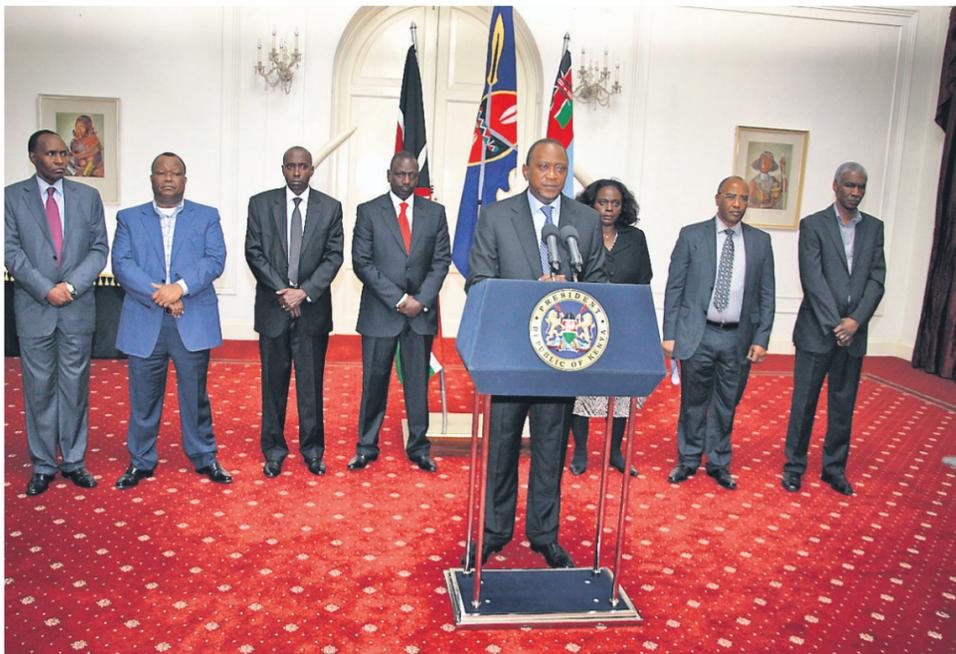


PHOTO ASSOCIATED PRESS

« Nous avons humilié et défait nos agresseurs », a lancé hier le président Uhuru Kenyatta, lors d'une allocution à la télévision, en présence de membres de son gouvernement.

à compter d'aujourd'hui. Le ministère kényan de l'Intérieur avait indiqué un peu plus tôt, au quatrième jour de la crise, que trois soldats avaient succombé à leurs blessures et que huit autres étaient toujours soignés.

Une explosion et des tirs ont été entendus vers 6 h 30, heure locale, hier. Une autre fusillade, plus intense, a éclaté environ trois heures plus tard, suivie de nouveaux tirs et de deux explosions vers midi. Un avion et un hélicoptère

survolait le centre commercial, qui continuait de brûler dans l'après-midi.

Les forces de sécurité ont retiré un cadavre du centre et un militaire vêtu d'une tenue antibombe a été aperçu sortant des lieux.

La morgue de Nairobi se préparait à l'arrivée de nombreux cadavres. Un porte-parole de la Croix-Rouge a indiqué qu'il ne savait pas combien de morts il pouvait y avoir à l'intérieur du centre commercial.

« Nous savons certainement qu'il y a d'autres victimes », a dit Abbas Gullet.

Cour pénale internationale

De son côté, la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé hier qu'elle était prête à

« Ces poltrons devront répondre à la justice, tout comme leurs complices et leurs commanditaires, peu importe où ils se trouvent. » — Uhuru Kenyatta, président du Kenya

collaborer avec les autorités kényanes pour amener les responsables de l'attaque devant la justice.

Fatou Bensouda a précisé que l'attaque pourrait tomber sous la responsabilité de la CPI, même si la juridiction du Kenya a préséance.

On ne sait pas si le Kenya pourrait réclamer de l'aide de la CPI dans cette affaire, puisque sa relation avec la cour est tendue. Le vice-président kényan William Ruto et le président Kenyatta sous tous deux sous le coup d'accusations déposées par le tribunal.

Mort de deux Canadiens Vives émotions au pays

La mort de deux Canadiens au Kenya, dans l'attaque d'un centre commercial de Nairobi, suscite de vives émotions au Canada et au Québec. Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a répété hier que le Canada collaborera à l'enquête pour traduire les coupables en justice. Il a tenu à offrir ses condoléances aux proches des personnes tuées dans cette attaque terroriste. De leur côté, les familles des victimes se disent débordées d'appels et de demandes, ce qui rend ce moment encore plus difficile à traverser. Le beau-frère de M^{me} Desloges, qui s'est simplement identifié par son prénom Laurent, a réitéré le besoin d'apaisement des proches de la disparue. « La famille comprend l'émotion suscitée par le décès tragique d'Annemarie. Nous demandons maintenant à ce que chacun respecte l'intimité et le deuil. La famille n'émettra aucun commentaire », a-t-il indiqué. Outre M^{me} Desloges, un homme d'affaires de Vancouver, Naquib Damji, a perdu la vie dans l'attaque du centre commercial.

— La Presse Canadienne

NOUVEAUX MODÈLES
2014

Événement

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS

LE TEMPS IDÉAL POUR DÉCOUVRIR LES NOUVELLES 2014

OUTBACK 2014

Location à partir de **349\$*** **48 MOIS**

Comptant exigé : 1 924,52\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
Montant total exigé avant le début de location : 2 631,25\$ (taxes incluses)

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES

- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, 173 chevaux, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Technologie de réduction des émissions PZEV, en option
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight™, en option

FORESTER 2014

Location à partir de **289\$*** **24 MOIS**

Comptant exigé : 2 567,95\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
Montant total exigé avant le début de location : 3 302,04\$ (taxes incluses)

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES

- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, 170 chevaux, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight™, en option
- Hayon à ouverture électrique, en option

ECONOMIE D'ESSENCE

<p>OUTBACK</p> <p>Économie d'essence (l/100 km)^Δ</p> <p>CVT Lineartronic® Ville 8,6 / Route 6,5</p> <p>SMT Ville 9,4 / Route 7,1</p> <p>Indice d'octane recommandé : 87</p> <p>Données estimatives</p>	<p>FORESTER</p> <p>Économie d'essence (l/100 km)^Δ</p> <p>CVT Lineartronic® Ville 8,3 / Route 6,3</p> <p>6MT Ville 9,4 / Route 7,1</p> <p>Indice d'octane recommandé : 87</p> <p>Données estimatives</p>
--	---

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+[†]

2013 IIHS TOP SAFETY PICK+[†]

FORESTER 2014

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité

km alloués 20 000 km/année

km excédentaires 0,10\$/km

Confiance et évolution

JAPONAIS ET PLUS ENCORE ! | www.quebec.concessionsubaru.ca

SUBARU DES SOURCES DORVAL

SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

SUBARU SAINTE-JULIE SAINTE-JULIE

LACHUTE SUBARU LACHUTE

CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU

SUBARU-MONTRÉAL MONTRÉAL

SUBARU DE LAVAL LAVAL

SUBARU BROSSARD BROSSARD

SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY

^Δ À la location de la Forester 2.5i 2014 (EJ1-XD), à transmission manuelle, et de la Outback 2014 (ED1-CP), à transmission manuelle, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TOCI. A. Cote de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 6,2/100 km (route) pour la Subaru Forester 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 60 litres et de 6,5/100 km (route) pour la Outback 2014 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. [†] Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » aux quatre tests. Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 septembre 2013.

Erratum

Veuillez noter que la publicité de DuProprio diffusée le 21 septembre dernier dans le cahier Maison de La Presse à la page 16 comportait une erreur et que le montant de l'économie mentionné dans le témoignage aurait dû se lire «20 000\$».

Nous sommes désolés des inconvénients que cette erreur a pu causer.

DÉPARTS GARANTIS

Voyages avec Yves Petit

- ❑ GRAND TOUR DE L'INDE 30 oct. au 21 nov. (2 places)
- ❑ LES MARCHÉS DE NOËL: 15 au 27 décembre Hambourg, Cologne et Strasbourg
- ❑ LA NOUVELLE ZÉLANDE, L'Australie ET TAHITI 10 mars au 3 avril 2014 (4 places)

Voyages avec Raymond Provençal

- ❑ VIETNAM ET CAMBODGE 11 novembre au 2 décembre
- ❑ MEXIQUE COLONIAL 10 au 23 février 2014
- ❑ AFRIQUE DU SUD 10 au 25 mars
- ❑ DUBROVNIK ET LA RIVIERA CROATE 1^{er} au 15 avril
- ❑ GRAND TOUR DU JAPON 14 au 30 mai Présentation mercredi 9 octobre à 19h RSVP

Voyage accompagné par Serge Fréchette

- ❑ VIETNAM 22 novembre au 11 décembre (4 places) Possibilité de prolongation au Cambodge

clubvoyages Rosemont

www.departsvoyages.com

Tél.: 514-376-5910 • 1 800-661-2743 rosemont@clubvoyages.com

MONDE

Entretien avec Hervé Kempf, « l'objecteur de croissance »

L'« objecteur de croissance » est à Montréal. Le journaliste environnemental français Hervé Kempf a fait couler beaucoup d'encre ce mois-ci en démissionnant avec fracas du *Monde*, parce que son patron trouvait qu'il n'était pas impartial dans sa couverture négative d'un projet d'aéroport dans les Landes. Un cas de censure directement lié aux pressions des propriétaires du quotidien parisien, selon M. Kempf. Il vient présenter son plus récent livre, *Fin de l'Occident, naissance du monde*.

MATHIEU PERREAULT

Q Dans vos livres, vous estimez qu'il faut abandonner l'exigence de la croissance économique. Avez-vous décidé de donner l'exemple?

R (rires) C'est évident que c'est une perte de revenus conséquente, au moins 30%. Mais il faut être logique. Ma femme est d'accord. Nous sommes de la classe moyenne supérieure, j'avais un bon salaire. Nous devons nous dire: « On ne mange pas là, ça coûte cher. » Ou ne pas acheter ce petit truc qui nous ferait plaisir. Mes cinq enfants ont de 15 à 29 ans, ils sont quasiment tous casés. Nous nous sommes toujours débrouillés pour ne pas avoir de dettes, nous sommes locataires.

Q Serait-ce plus difficile si vos enfants avaient de 0 à 14 ans?

R Non, j'ai déjà fait des choix similaires. Quand j'ai monté Reporterre et que je me suis cassé la figure, en 1989, j'avais déjà quatre enfants. Et en 1992, j'ai quitté une émission de télé pour un problème de déontologie. Une fondation financée notamment par EDF

finançait l'émission et avait fait des pressions après un reportage sur l'opposition à une ligne à haute tension dans les Pyrénées.

Q Justement, plusieurs prônent une meilleure connexion entre les réseaux électriques des différents pays européens, pour mieux gérer les fluctuations de production des énergies renouvelables exploitant le vent, le soleil.

R On pourrait analyser ça plus finement. Au lieu de penser l'éolien ou le solaire comme une industrie, on pourrait avoir une gestion région par région, pour limiter les lignes à haute tension qui déparent le paysage.

Q N'y a-t-il pas parfois un dilemme entre la protection du paysage et de l'environnement, par exemple dans les mouvements d'opposition aux parcs éoliens?

R Les énergies nouvelles sont en ce moment le cheval de Troie pour l'industrialisation des régions encore peu développées. Ce n'est pas seulement une question paysagère. Il faut arrêter de penser que l'espace est illimité. Il faut absolument être économe. Je



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Le journaliste Hervé Kempf est de passage à Montréal pour la promotion de son plus récent livre.

pense à un cas en Bretagne, où des communes ont consulté les citoyens et formé une société coopérative d'énergie éolienne dont les recettes ne vont pas dans les poches des entreprises, mais restent dans la communauté et permettent de financer des dispositifs d'économie d'énergie.

Q Il y a cependant des cas où des riches s'opposent aux éoliennes seulement pour une question de paysage, comme dans le cas de Cape Wind, à Cape Cod, où certains bailleurs de fonds de l'opposition sont de riches pétroliers ayant un chalet à Nantucket.

R Les riches qui achètent les plus beaux endroits, c'est du gaspillage de l'espace, lié à la spéculation foncière. Ça oblige à l'étalement urbain. Si on diminue les inégalités, les riches ne prendraient pas les plus beaux endroits.

l'environnement. Cela contredit-il votre thèse voulant que le capitalisme mène à la destruction de la société et de la planète?

R Si quelqu'un ose dire que l'environnement est en meilleure posture en Chine et au Brésil qu'il y a 50 ans, je demande à le voir. C'est une fumisterie. J'aime bien *l'Economist*, mais son rédacteur en chef est chaque année à la réunion du groupe Bildenberg [réunion internationale de personnalités des affaires et de la politique qui se déroule à huis clos].

Q Vous proposez de revenir à un monde où, entre autres, la proportion de la population qui travaille dans le secteur agricole est plus élevée, où il y a moins d'inégalités, où les énergies renouvelables et l'économie d'énergie sont des moteurs de croissance. Avez-vous un exemple concret que votre stratégie économique fonctionne?

R La Suède, le Danemark. Mais il ne faut quand même pas demander aux écologistes de prouver qu'ils ont raison de demander un autre système. La situation actuelle n'est pas brillante. Le chômage est élevé, le système financier demeure fragile.

Q Mais dans les hauts lieux de ce capitalisme pollueur que vous décriez, l'Alberta des sables bitumineux et le Dakota du pétrole de schiste, le chômage est très bas.

R Croyez-vous que ce sont des emplois durables? On prend une ressource et on l'éteint. Prenez les baleiniers de Nantucket. Ils généraient beaucoup d'emplois. Maintenant, il n'y en a plus.

Q Vous avez évoqué dans les médias que vous avez des « indices » démontrant que *Le Monde* a eu des pressions de ses propriétaires pour vous retirer le dossier de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Quels sont ces indices?

R Je ne les révélerai pas. J'ai gagné la bataille médiatique avec *Le Monde*; 70 000 personnes ont lu mon article à ce sujet sur Reporterre.

PÉNÉLOPE MCQUADE + LYDIE COUPÉ

« C'EST FASCINANT, C'EST SUPER PRATIQUE »

— Pénélope McQuade



Notre fidèle lectrice Lydie Coupé était très excitée de toucher à La Presse+ pour en découvrir les images interactives, vidéos et galeries photos du bout des doigts. Imaginez quand elle a su qu'elle le ferait en compagnie de Pénélope McQuade.

LA PRESSE+

Découvrez-en plus à LaPressePlus.ca

Disponible dans l'App Store

App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Zanzibar sous tension

La cohabitation entre chrétiens et musulmans se fait difficile dans cet archipel tanzanien

Le paisible archipel de Zanzibar, populaire auprès des touristes pour ses plages paradisiaques, est secoué par une série de violences ciblant la minorité chrétienne. À l'origine de ces tensions, une réforme constitutionnelle entamée par la Tanzanie, dont l'archipel semi-autonome fait partie.

ÉMILIE CLAVEL
COLLABORATION SPÉCIALE

ZANZIBAR — « Je sais que ma vie est en danger, mais je ne partirai pas. Si je meurs, je mourrai à Zanzibar. » Le révérend Cosmas Shayo est le curé de la paroisse catholique de Saint-Joseph, à Zanzibar. En février, son prédécesseur, le père Evarist Mushi, a été tué d'une balle à l'entrée de la cathédrale. Puis, il y a quelques jours, son collègue, le révérend Joseph Anselmo Mwangambwa, a subi de graves blessures lors d'une attaque à l'acide en pleine rue.

Encore tout récemment, la minorité chrétienne – moins de 1 % de la population de Zanzibar – menait une existence paisible dans l'archipel majoritairement musulman. Mais aujourd'hui, le révérend Shayo et ses ouailles vivent dans la peur. Depuis l'automne dernier, plusieurs églises chrétiennes ont été incendiées, à Zanzibar et sur la côte est de la Tanzanie, et les attaques contre des chrétiens s'accumulent. La police multiplie les arrestations, mais presque aucune enquête n'aboutit à un procès.

Toutefois, pour le révérend Shayo, l'identité des coupables ne fait aucun doute. Il blâme les partisans d'Uamsho (« réveil », en swahili), une organisation islamiste et indépendantiste locale.

Depuis l'automne dernier, plusieurs églises chrétiennes ont été incendiées, à Zanzibar et sur la côte est de la Tanzanie, et les attaques contre des chrétiens se multiplient.

Officiellement enregistré comme une ONG religieuse, le groupe s'est contenté dans le passé de promouvoir l'islam dans l'archipel. Mais au cours des derniers mois, il s'est immiscé dans l'arène politique, puisant ses appuis au sein d'une jeunesse zanzibari désabusée par des taux de pauvreté et de chômage élevés.

Mettant tous les maux de l'archipel sur le dos des Wabaras – les habitants du Tanganyika (la Tanzanie continentale), dont une faible majorité est chrétienne –, Uamsho réclame la fin de l'union et l'instauration de la loi islamique dans l'archipel.

« Il y a beaucoup de propagande dans l'archipel laissant entendre que la Tanzanie a été construite par des chrétiens, pour des chrétiens, et que les Zanzibaris souffrent au sein de cette union », constate Stefan Reith, de la Fondation Konrad Adenauer, un groupe de réflexion allemand surveillant les relations interreligieuses et politiques en Tanzanie.

Une réforme difficile

Les relations entre chrétiens et musulmans se sont envenimées progressivement en Tanzanie depuis que le gouvernement central a entamé un processus de réforme constitutionnelle à l'été 2012, ramenant les revendications pour un Zanzibar plus autonome à l'avant-scène. Selon Stefan Reith, Uamsho a alors « récupéré le débat sur la Constitution » pour faire « un Zanzibar indépendant et plus islamique ».

Il ajoute que le mouvement a gagné en appuis depuis que le Front civique uni (CUF), le principal parti de l'opposition

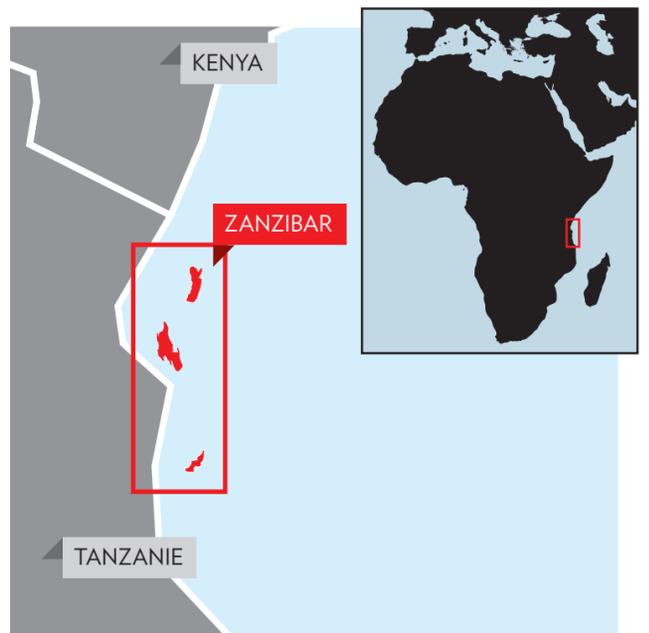
zanzibari, s'est uni au parti au pouvoir pour former un gouvernement d'unité nationale lors des dernières élections. « Des rumeurs voudraient que des membres du CUF n'ayant pas obtenu de poste au sein du nouveau gouvernement utilisent Uamsho pour promouvoir leur programme politique et obtenir l'indépendance », explique M. Reith.

Mais le révérend Shayo estime que le message d'Uamsho va beaucoup plus loin. « Ils veulent dire à tous ceux qui ne sont pas de Zanzibar: "Partez, vous n'êtes pas à votre place" », lance-t-il, en mentionnant une attaque récente contre deux touristes britanniques.

En août, Kristie Turp et Katie Gee, toutes deux âgées de 18 ans, ont été gravement blessées lorsque deux individus leur ont jeté de l'acide au visage dans le quartier historique de Stone Town.

Cette attaque, qui n'a pas été revendiquée, survient après que certains membres d'Uamsho eurent appelé à l'instauration de codes vestimentaires et de conduite stricts pour les touristes visitant l'archipel. De telles mesures existent notamment en Arabie saoudite, où la consommation d'alcool est strictement interdite et où les femmes doivent porter le voile intégral.

La police tanzanienne a arrêté 15 personnes relativement à cette affaire, dont certaines auraient des liens avec les shebab somaliens, le groupe islamiste ayant revendiqué l'attentat dans un centre commercial de Nairobi, au Kenya voisin, le week-end dernier. Bien qu'aucun lien n'ait encore été officiellement établi entre Uamsho et les shebab, ces derniers auraient procédé à plusieurs opérations de recrutement en Tanzanie au cours des dernières années.



**0\$ COMPTANT.
100% CONTENT.**

LE GRAND SOLDE

2013

Honda

Caractéristiques de série sur la Civic EX :

- Caméra de recul¹
- Toit ouvrant électrique
- Roues de 16 po en alliage
- Sièges avant chauffants
- Air climatisé
- Régulateur de vitesse
- Système mains libres et interface BluetoothTM bilingue²
- Fonction de messagerie texte³
- Port pour appareils USB
- Écran d'affichage multifonctions intelligent
- Phares halogènes à extinction automatique
- Bouton de mode ECON et système Eco Assist⁴

Civic EX illustrée
PDSF: 21 840 \$⁴
Rabais au comptant: -1 500 \$⁵
20 340 \$

Transport, préparation et taxe A/C inclus



Meilleur choix sécuritaire+
PETITES VOITURES
LA SEULE DE SA CATÉGORIE
À AVOIR REÇU CE PRIX
À CE JOUR



CIVIC DX 2013 EN LOCATION

0\$ Comptant

86\$*

Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km / année
Transport et préparation inclus

FINANCEMENT À L'ACHAT
0,99%**
sur 48 mois



HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | hondaquebec.ca

REMISE
ADDITIONNELLE
DISPONIBLE AVEC
LE PROGRAMME



Ces offres sont faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. * Prix à l'achat (PDSF) pour une Civic berline EX manuelle 2013 neuve (modèle FB2ESDIX). Le rabais du constructeur au concessionnaire de 1 500 \$ sur le PDSF est applicable avant les taxes. L'offre de location-bail aux deux semaines porte sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle FB2E2DIX) et est pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 455 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 16 935 \$, transport et préparation inclus. ** À titre d'exemple d'un financement à l'achat (taxes incluses) sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve au taux de crédit de 0,99 %, un montant de 19 471 \$ financé sur 48 mois donne des mensualités de 413,90 \$ pour des frais de crédit de 396,20 \$ et une obligation totale de 19 867,20 \$. Aucun acompte requis. À moins d'indication contraire, les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides uniquement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. * Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. ** Compatible uniquement avec certains appareils. Une initiative de l'ALQPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Une question de priorités...



FRANÇOIS CARDINAL

francois.cardinal@lapresse.ca

Ottawa a annoncé lundi son intention de financer une partie du prolongement du métro de Toronto. Sans surprise, cette décision a fait bondir au Québec, où plusieurs reprochent au fédéral de ne pas avoir accordé le même traitement à Montréal, qui n'a eu droit à aucune aide pour étendre son réseau de transport en commun.

Ottawa n'accorde aucun traitement préférentiel à Toronto pour le prolongement de son métro.

Ce qui est vrai: le gouvernement Harper s'est contenté de transférer une portion congrue des revenus de la taxe sur l'essence ces dernières années, refusant de mettre un sou de plus dans le développement du métro et de l'autobus à Montréal.

Mais le responsable de cette déplorable situation ne se trouve pas à Ottawa...

Le fédéral n'a pas l'habitude de fouiller dans les boîtes de Cracker Jack pour financer les projets provinciaux ou municipaux. Cela se fait habituellement dans le cadre de programmes établis aux critères précis.

Au cours des dernières années, Ottawa a ainsi mis sur pied le Fonds Chantiers Canada afin d'investir 8,8 milliards de dollars dans différents projets visant à «améliorer la qualité de vie des Canadiens». Les provinces pouvaient soumettre des demandes pour des infrastructures liées à l'eau, à l'énergie verte, aux transports en commun et au réseau routier.

Toronto a ainsi prolongé son métro et remis en état la gare Union. Calgary a bonifié ses réseaux de trains légers sur rail et d'autobus express. Vancouver a amélioré son réseau de trains de banlieue ainsi que son SkyTrain.

Et qu'a fait le Québec des sommes fédérales? Il les a englouties dans des projets routiers...

Sous l'ère Charest, les subventions fédérales ont effet servi à prolonger des routes et autoroutes (73, 185, 175, 30), à reconstruire des viaducs et des échangeurs (440-740, 20, 25) et à améliorer des infrastructures routières (720, 109, 364), au grand dam de l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec.

Seule exception, un tout petit montant de 150 millions qui a servi à remplacer des pièces de ventilation, des escaliers et d'autres composantes du métro de Montréal.

On peut, à raison, se désoler qu'Ottawa ne mette pas plus d'argent dans les infrastructures de transport à travers le Canada, mais il est bien difficile de se plaindre d'un soi-disant traitement préférentiel accordé à Toronto, Calgary ou Vancouver, qui ont simplement décidé d'investir autrement les sommes disponibles.

Le prolongement de la ligne Bloor-Danforth, annoncé lundi, est certes différent car il fera partie d'une extension du Fonds Chantiers Canada au-delà de 2014, dont on attend les modalités. On peut donc sourcilier en voyant l'empressement avec lequel Ottawa allonge de l'argent à venir, mais on ne peut certainement pas se poser en victime d'une prétendue iniquité, comme l'a fait le maire Laurent Blanchard.

Ottawa s'est toujours dit prêt à financer le prolongement de la ligne bleue ou un éventuel train léger sur Champlain, à condition que la province accepte de faire des choix, de mettre la priorité sur un de ces projets.

Si Montréal veut se plaindre d'une décision gouvernementale, qu'il le fasse donc à Québec plutôt qu'à Ottawa.

OPINION

Le calvaire de mon père

MARIE-JOSÉE FORTIN
L'auteure réside à Brossard.

Le 7 août dernier, mon père est décédé. Quatre ans auparavant, le diagnostic était tombé, comme une gifle en plein visage: Alzheimer. En l'espace d'une minute, tout s'est écroulé autour de mon père. À partir de cet instant précis, la dépression, tout comme l'Alzheimer, a fait son chemin, petit à petit, sournoisement.

La deuxième gifle est arrivée peu de temps après. Pour sa sécurité ainsi que celle de ma mère, ils ont dû déménager dans une résidence pour personnes âgées. Vendre sa maison, qui était tout pour mon père, a été un choc, il croyait pouvoir y finir ses jours paisiblement.

Peu à peu, la maladie a progressé: pertes de mémoire de plus en plus fréquentes, difficultés de concentration, troubles du langage. Même si mon père savait que ce jour allait arriver, il a reçu sa troisième gifle le jour où on lui a retiré son permis de conduire.

À partir de ce moment, les journées ont souvent été un calvaire. Pour ma mère également, aidante naturelle. Dépressif, il disait que sa vie était finie. Lui qui adorait bouquiner, il a cessé de lire; lui qui aimait le hockey, il a cessé de regarder la télé.

Mon père était croyant et pratiquant, et même si une jolie chapelle était à sa disposition à la résidence, il ne s'y rendait pas. Pour ma mère, la tâche

devenait de plus en plus ardue; en plus des corvées quotidiennes, elle devait aider mon père à s'habiller, à prendre ses médicaments, à se laver, se raser. Nous, ses enfants, lui rendions visite régulièrement, allions le chercher pour des sorties, mais à la fin, plus rien ne l'intéressait.

À quelques reprises, il a clairement manifesté le désir de mourir. Nous étions impuissants devant tant de détresse et, naturellement, ne pouvions rien faire pour soulager cette douleur autant physique que psychologique.

Puis, un matin, n'en pouvant plus, il a fait une tentative de suicide. Il a été admis à l'hôpital et son état s'est détérioré rapidement. Ces moments ont été pénibles pour toute la famille.

Moins de deux semaines après son hospitalisation, mon père s'est éteint. Si vous me demandez si mon père est mort dans la dignité, je vous réponds assurément NON! Aurait-il souhaité mourir dans la dignité? Bien sûr! Personne ne mérite de terminer ses jours de cette façon.

Si le projet de loi sur l'aide médicale à mourir va de l'avant, je serai la première à faire rédiger un document notarié prévoyant mon euthanasie au moment opportun si je devais être affligée d'une maladie dégénérative.

Je revendique le droit de mourir dans la dignité et d'éviter que les membres de ma famille immédiate ne se retrouvent à bout de souffle, à bout de ressources, pour finalement y laisser leur propre santé comme aidants naturels.



PÉQUISTES DÉSESPÉRÉES

SAISON 1

LA CHARTE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Vite, des accords de libre-échange!



PIERRE LORTIE

L'auteur est conseiller principal, Affaires, au cabinet d'avocats Dentons.

Ce texte est extrait d'une allocution prononcée la semaine dernière devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Les taux de croissance vertigineux de plusieurs pays asiatiques ont accaparé l'attention et suscité l'envie. Leur rythme de croissance est souvent utilisé pour soutenir l'argument que le Canada devrait réorienter sa stratégie commerciale en redirigeant les efforts déployés vers les marchés américains et européens en faveur de l'Asie.

Cet argument est mal fondé, car il s'appuie sur les taux de croissance (des pourcentages) plutôt que sur l'importance en valeur absolue (des dollars) de nos échanges commerciaux. Pour le Canada, et le Québec, l'objectif ne doit pas être celui de remplacer nos partenaires économiques traditionnels – les États-Unis et l'Union européenne qui comptent pour plus de 80 % de nos marchés d'exportation –, mais de reconnaître que le monde compte maintenant trois grandes régions d'un poids économique comparable. Cette montée en puissance de l'Asie nous interpelle.

Les exportations canadiennes sont dirigées à 75,8 % vers les États-Unis, à 8 % vers l'Union européenne et à environ 9 % vers l'Asie. Les exportations internationales du Québec demeurent concentrées vers le marché américain et elles ne sont pas

mieux diversifiées que celles de l'ensemble du Canada.

La composition des exportations canadiennes montre clairement l'importance du secteur manufacturier comme créateur de richesse. Compte tenu des besoins considérables des pays asiatiques en denrées, hydrocarbures, métaux et minéraux, on ne peut que s'étonner du peu d'importance des métaux et de l'absence d'hydrocarbures dans nos exportations vers l'Asie (et des hydrocarbures vers Europe). Cet état de fait découle dans une large mesure d'un manque de vision dans le développement de nos infrastructures, ici au Québec comme ailleurs au Canada.

Comparée à celle de nos principaux concurrents, la politique commerciale canadienne à l'égard de l'Asie

moins reluisante; entre 2007 et 2011, la valeur des exportations québécoises a décliné au rythme annuel moyen de 1,6 % comparé à un gain annuel de 0,4 % pour le reste du Canada (un écart de 2,0 % par année).

La stratégie économique de la Chine s'est appuyée jusqu'à présent sur deux éléments moteurs: des investissements considérables dans les infrastructures et dans leurs appareils de production; et une orientation prononcée de la production vers les marchés d'exportation. Le dernier plan quinquennal de la Chine reconnaît l'urgence de réorienter le tir et de favoriser la consommation interne.

Cette réorientation entraîne des conséquences importantes pour les sociétés canadiennes. Premièrement, elle

Comparée à celle de nos principaux concurrents, la politique commerciale canadienne à l'égard de l'Asie a été déficiente.

a été déficiente. À ce jour, le Canada n'a conclu aucun accord de libre-échange avec un pays asiatique, bien que trois de nos cinq principaux marchés d'exportation soient en Asie (Chine, Japon, Corée du Sud).

Cet isolement relatif du Canada, notamment en regard des économies émergentes en forte croissance et de nos marchés asiatiques traditionnels, est lourd de conséquences.

Depuis 2000, notre part du marché global des exportations s'effrite année après année (de 4,5 % en 2000 à 2,7 % en 2010). La performance du Québec est encore

exigera désormais que nous soyons en mesure de concurrencer les sociétés des pays émergents asiatiques dans leur marché domestique. Plusieurs d'entre elles ont maintenant atteint une taille et un niveau de sophistication qui se comparent à ceux des sociétés occidentales dans le même secteur.

Deuxièmement, nos sociétés de services devront élargir leurs horizons. Pour ce faire, elles devront avoir un libre accès à ces marchés. Ce qui nous ramène à l'urgence de conclure des accords de libre-échange avec des pays dont le marché compte pour nous, y compris avec la Chine.

LA PRESSE CA

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Nos paradoxes religieux
par André Pratte

LA QUESTION DU JOUR

La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys installera 895 caméras dans ses 80 écoles pour combattre l'intimidation et la violence. Êtes-vous d'accord?

Oui > 81%
Non > 16%
Je ne sais pas > 4%

Résultats à 18h21, hier
> 11 161 répondants

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca
 ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement
 PUBLICITÉ 514.285.6931
 PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca
 DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca
 CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
 ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Si la charte des valeurs est instaurée, j'imagine qu'il faudra l'appliquer lors du processus de sélection des immigrants. Présentement, est-ce qu'on s'assure que les candidats choisis respectent les valeurs fondamentales du Québec, comme l'égalité homme-femme? À première vue, il semble plus simple de sélectionner des immigrants qui respectent déjà les valeurs québécoises plutôt que de les inculquer à quelqu'un qui n'y croit pas au départ.
— Sophie Roy, Montréal

Est-ce bon pour les patients?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Au Québec, avec le scandale de la corruption dans la construction, il est difficile d'entendre ou de lire le mot ristourne sans que cela éveille les pires soupçons. Heureusement, il y a ristourne et ristourne.

Dans un intéressant article de ma collègue Ariane Lacoursière publié lundi, *La Presse* décrivait la pratique selon laquelle les hôpitaux québécois exigent une ristourne de 1 à 4% aux fournisseurs de matériel médical désireux de décrocher un contrat. Dans ce cas, l'argent ne va pas dans les poches d'un fonctionnaire, d'un élu ou d'un mafieux de passage. L'argent retourne à l'hôpital.

Si les hôpitaux utilisent leur rapport de force pour réduire le coût de leurs fournitures, c'est de la saine gestion de fonds publics.

On devrait applaudir. Ces ristournes sur la valeur d'un contrat, ça équivaut à une baisse de la facture. Si les hôpitaux recourent à une pratique généralisée, qui consiste à utiliser leur poids et leur rapport de force pour réduire le coût de leurs fournitures, c'est de la saine gestion de fonds publics, une façon de dégager des fonds pour mieux servir les patients.

Alors, pourquoi s'indigner, comme l'a fait la critique de la CAQ en matière de santé, M^{me} Hélène Daneault, pour qui ces ristournes sont « illégales »? Illégales par rapport à quoi? Au droit criminel? Aux grands principes éthiques qui régissent nos démocraties? À la Charte des valeurs québécoises?

Pas vraiment. Ce serait plutôt illégal par rapport aux règles de fonctionnement qui régissent les établissements de santé. Cette pratique n'est pas prévue et s'écarte des normes édictées par Québec. Ce n'est pas écrit dans le petit livre. Parlons donc d'un crime de lèse-bureaucratie.

Encore là, j'y vois plutôt matière à réjouissance. Les hôpitaux sont coincés financièrement, le gros de leurs dépenses est incompréhensible, la demande accrue de soins exerce une très forte pression. Et surtout, ils sont prisonniers d'un carcan, un mode de financement archaïque basé sur les pratiques historiques plutôt que sur leurs besoins, ce qui ne soutient pas le développement.

C'est une bonne chose que les institutions fassent preuve d'initiative. Pour cela, il faut trouver un juste équilibre entre le respect mécanique des normes et la créativité dans la gestion. Si les hôpitaux, ou les universités, respectaient à la lettre tout ce qu'exige la machine à normes qu'est le gouvernement, ils ne seraient probablement pas gérables.

La pratique soulève néanmoins deux autres motifs d'inquiétude. D'abord, ces ristournes « nuisent à la saine concurrence » en favorisant les gros fournisseurs au détriment des petits, comme le dit M^{me} Daneault. C'est possible. Mais à quoi doit servir notre système de santé? Aider les PME ou fournir des soins?

Cela peut aussi soulever un problème de gouvernance, parce qu'avec les ristournes, l'argent économisé peut revenir dans les coffres de l'institution de façon détournée et ainsi échapper aux contrôles. Encore plus si les sommes sont reversées aux fondations des hôpitaux et sortent ainsi carrément du périmètre financier.

Rappelons quand même que les fondations des hôpitaux ne sont pas des clubs privés. Les fonds qu'elles recueillent permettent aux hôpitaux de faire plus, souvent pour ce que le financement public n'assure pas, des choses aussi suspectes que l'enseignement, la recherche, l'achat d'équipement de pointe.

On a l'indignation facile quand il s'agit de politiques ou d'initiatives du monde de la santé. Le plus souvent, c'est parce qu'on a oublié de poser la question la plus importante: est-ce bon pour les patients?

François le pragmatique



JONATHAN GUILBAULT
Diplômé en théologie et en philosophie, l'auteur collabore régulièrement à notre section Débats.

Plus de six mois après son élection, le pape François bénéficie encore d'une cote d'amour enviable par-delà les milieux catholiques. Bien des facettes de la personnalité du pape expliquent son succès: humilité, simplicité, liberté face aux conventions, etc. Cependant, c'est peut-être par son pragmatisme que François est le plus rafraîchissant.

En contraste, le pastorat de ses prédécesseurs misait davantage sur les rappels doctrinaux. Avec les meilleures intentions: face au relativisme envahissant les sociétés occidentales, ils estimaient que la meilleure réponse à opposer résidait en un effort de clarification de la doctrine. Quand les gens auraient la nausée à force d'évoluer dans la gélatine des convictions molles, ils reviendraient au bercail d'une religion à l'identité forte.

Jean-Paul II surtout s'est employé en ce sens. Aujourd'hui, force est de constater que le culte de la pureté doctrinale n'a pas donné beaucoup de fruits. C'était d'ailleurs prévisible: dès 1968, avec la publication de *Humanae Vitae*, « l'encyclique de la pilule », Paul VI avait asséné, malgré lui, un coup de boutoir décisif à l'enthousiasme créé par le concile Vatican II.

Par son approche doctrinale qui, pratiquement, départageait en « héros de la vertu » et en « pécheurs » des sociétés divisées sur des sujets autrement plus importants que la contraception, Paul VI réalimentait, glaive au poing mais à peu près isolé, la *Kulturkampf*. La « Culture War », selon l'expression consacrée. Le conflit entre deux visions du monde réputées irréconciliables.

Or, jusqu'à présent, François ne semble pas vouloir répéter la charge donquichottesque de Paul VI. Certes, il s'implique à fond dans les présents chocs culturels. Mais il le fait à sa façon.

Ainsi, il choisit ses combats. Il ne mâche pas ses mots, par exemple, quand il est question de justice sociale, l'amour du prochain étant le cœur de l'Évangile. Il est sévère, également, quand il exhorte l'Église à se convertir elle-même, à changer ses attitudes. Car il sait à quel point l'exemple d'une



PHOTO GIAMPIERO SPOSITO, REUTERS

Au-delà de son humilité, de sa simplicité, de sa liberté face aux conventions, c'est peut-être le pragmatisme de François qui explique le plus son succès.

vie sainte convainc davantage que les « lois mesquines » dans lesquelles l'Église s'est parfois enfermée, selon son propre aveu.

Sciemment, il parle peu de moralité domestique. Quand il le fait, il interpelle simplement la conscience de chacun. Il évite d'alimenter des polarisations qui embourbent la discussion sur l'essentiel.

Le pape François choisit ses combats, il évite d'alimenter des polarisations qui embourbent la discussion sur l'essentiel.

Surtout, François fait preuve d'un pragmatisme bienvenu lorsqu'il se dégage de la mêlée pour tenter d'humaniser celle-ci. Transformer le plus possible l'affrontement en dialogue. Instaurer une « culture de la rencontre », pour reprendre son expression. Je pense entre autres à la main qu'il a tendue aux athées dernièrement.

En cela, il rappelle Jean XXIII, protagoniste important de l'apaisement

des tensions entre les blocs de l'Est et de l'Ouest au début des années 60. Alors que le monde menaçait de s'effondrer, le temps n'était pas aux spéculations sur le sexe des anges. Pareillement, François, qui paraît continuellement scandalisé par la souffrance d'un grand nombre, ne dilapide pas ses énergies en estocades périphériques.

Pour éviter que la « guerre des cultures » en devienne véritablement une, totale et démesurée, François sait qu'il ne doit pas remplir son office de telle sorte que les oreilles se ferment. Car l'histoire, tout comme la situation sociale dans bien des pays, nous enseigne que le vrai danger, toujours réel quoique souvent imperceptible, est de se retrouver dans un monde devenu incapable d'écouter. Un monde emporté dans une vendetta culturelle interminable entre des camps irréconciliables à force d'être assourdis par leurs propres slogans. Un monde évolué par Arcade Fire dans sa chanson *Culture War*:

Nous serons soldats pour vous, maman, papa, Dans votre guerre culturelle. Nous serons soldats pour vous, maman, papa, Mais nous ignorons de quoi il est question.

DÉBAT DU JOUR

Des caméras utiles dans les écoles?

La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys installera 895 caméras dans ses 80 écoles pour combattre l'intimidation et la violence. Croyez-vous à l'efficacité de cette mesure? Est-ce une dépense justifiée?



« DÉPLACEMENT » DE LA VIOLENCE
STÉPHANE LÉVESQUE

Enseignant en français au secondaire à L'Assomption

Je travaille dans une école secondaire où on l'a fait. On a placé des caméras un peu partout et je dirais que les résultats sont corrects, sans plus. L'intimidation se manifeste généralement par des gestes sournois et hypocrites. L'installation de caméras a donc permis de faire comprendre aux jeunes qu'on les a à l'œil, que la violence au grand jour sera sanctionnée. Toutefois, l'effet pervers de ces mesures de surveillance accrues est le « déplacement » de la violence. Maintenant, les cas de menace et d'intimidation se font surtout sur les réseaux sociaux, à l'abri des caméras et du regard des adultes. Les jeunes ne comprennent pas toujours la portée publique des propos qu'ils tiennent sur Facebook ou Twitter et plusieurs s'en donnent à cœur joie. Or, la violence virtuelle est aussi répréhensible que celle présente dans les rangées de casiers ou dans la cour d'école. Les caméras doivent donc être là, mais une lutte efficace à la violence implique une batterie de moyens autant physiques que virtuels. Il faut combattre ce fléau sur tous les fronts à la fois, même dans le contexte actuel de compression et d'abolition de services, sinon on ne fait que déplacer le problème.



LA SEULE FAÇON
JEAN GOUIN

Directeur général de la Fédération des médecins résidents du Québec

Nous vivons dans une société où la violence est élevée au rang de culte dans certaines couches de la population. L'industrie cinématographique n'en finit plus de produire des films où la violence est omniprésente. Il en est de même pour les séries télévisées qui font leurs choux gras en plaçant la violence au premier plan et, dans certaines de ces séries, la violence est extrême. On guerroye partout sur la planète. Le terrorisme tente d'imposer sa loi en utilisant la violence. Nos enfants, dans certains quartiers, se font enrôler dans des gangs de rue pour qui le respect de la nature humaine n'existe pas. Alors, si la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys s'affaire à installer quelque 895 caméras dans ses 80 écoles pour justement combattre cette violence maudite et son corollaire qu'est l'intimidation, et toute autre forme de harcèlement psychologique, je ne puis qu'être d'accord avec cette mesure. Nous sommes entourés de caméras. Les automobilistes en savent quelque chose. Les commerçants les utilisent, tout comme les policiers et les villes, qui en font un moyen de dissuasion justement pour enrayer la violence. Oui, cette dépense est amplement justifiée. On n'a pas à lésiner sur ce moyen et c'est possiblement la seule façon d'avoir des yeux tout autour de la tête.

Lisez d'autres opinions dans *La Presse+* et à *LaPresse.ca*

PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.

Calatrava Réf. 5119J

KAUFMANN de SUISSE
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, rue Crescent, Montréal, Québec, Canada
514.848.0595

DÉBATS

CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Comme un congédiement déguisé



MITCHELL BROWNSTEIN
L'auteur est avocat en immigration et en droit du travail, et conseiller municipal de la Ville de Côte-Saint-Luc.

La charte des valeurs québécoises proposée est une agression flagrante des droits fondamentaux. Dans une province dotée d'une telle richesse et diversité des communautés ethniques, je ne peux croire qu'un projet de la sorte puisse devenir une loi.

Le gouvernement du Parti québécois envoie un message insidieux que certaines personnes ne sont pas bienvenues au Québec. En tant que Québécois responsables, nous avons le devoir de nous opposer à cette charte et de faire connaître à tous les citoyens les dangers d'une telle proposition.

Les Québécois ne devraient pas avoir à choisir entre leurs croyances religieuses et leur bien-être économique.

Des avocats de notre firme ont participé à des missions d'affaires avec le gouvernement du Québec (Équipe Canada et Missions Équipe Québec) et ont constaté que nos gouvernements provinciaux, qu'ils aient été libéral ou péquiste, faisaient la promotion du Québec comme étant une communauté multiculturelle qui accueille les personnes du monde entier, qui leur offre la possibilité de devenir membres à part entière de notre société, tout en conservant leurs croyances religieuses et leur culture.

Le paradoxe est qu'après une telle sollicitation, le gouvernement Marois décide que ces mêmes personnes ne sont pas les bienvenues au Québec.

Plusieurs de nos clients qui ont choisi le Québec comme patrie portent le hijab, le turban, la kippa, des croix ornementales et autres symboles religieux. Ils sont médecins, avocats, enseignants, ingénieurs, gens d'affaires, étudiants. Ils viennent ici avec le plus grand désir de contribuer à la société québécoise. Ils travaillent dans les secteurs privé et public et ont choisi de s'établir à Montréal parce qu'ils pensaient qu'on les accueillerait comme membres à part entière de la société et qu'ils pourraient y exercer leur droit à la liberté religieuse.

Si cette charte entre en vigueur, les personnes qui travaillent dans le secteur public comme enseignants, infirmières ou médecins seront incités à renoncer à porter leur habit religieux ou culturel, ou bien à démissionner. Les Québécois ne devraient pas avoir à choisir entre leurs croyances religieuses et leur bien-être économique. En droit du travail, c'est ce qu'on appelle un congédiement déguisé.

En vertu du droit existant, un congédiement déguisé confère à l'individu les mêmes droits et recours contre ses employeurs qu'un licenciement injustifié, puisque les changements dans les conditions d'emploi, forçant l'individu à démissionner, équivalent à un congédiement.

Cet argument est celui que le gouvernement fédéral devrait utiliser pour illustrer la nature inconstitutionnelle de ce projet de charte des valeurs québécoises. Si ce projet devait être adopté à l'Assemblée nationale, elle va clairement violer les droits religieux de l'individu garantis par la Charte canadienne des droits et des libertés.

En tant que conseiller municipal de la Ville de Côte-Saint-Luc, je suis très fier de faire partie d'un conseil dirigé par le maire Anthony Housefather, à l'intérieur duquel nous défendons ardemment les droits des minorités individuelles.



Le hijab est mis en vedette pour mieux charger le projet de charte des valeurs d'une prétendue islamophobie. On balaie ainsi sous le tapis les vives réactions causées par le kirpan à l'école, le turban au soccer et les congés religieux supplémentaires dans une commission scolaire.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Pourquoi attendre une urgence ?



CAROLINE MORGAN
L'auteure réside à Montréal.

Depuis quel- que temps, le débat sur le projet de charte des valeurs a été transporté là où ses opposants le voulaient: sur le hijab. Pourtant, ce projet ne fait rien de plus que de baliser les rapports entre la religion et les institutions publiques, quoi qu'en disent ses détracteurs.

Le hijab est mis en vedette pour mieux charger le projet de charte d'une prétendue islamophobie. On balaie ainsi sous le tapis les vives réactions causées par le kirpan à l'école, le turban au soccer, les congés religieux supplémentaires dans une commission scolaire et la réorganisation du calendrier scolaire de toute la province pour accommoder six écoles juives orthodoxes, révélée par les médias il y a trois ans et demi à peine.

En quoi le port de signes religieux compromet-il la neutralité de la fonction publique ?

En ceci: il élève la religion au-dessus des autres idéologies, lesquelles n'ont pas ce privilège de pouvoir être exprimées par un fonctionnaire.

Voilà déjà plusieurs années que les accommodements et le port de signes religieux à l'école, au travail et dans les établissements publics nous martèlent la principale leçon du multiculturalisme: la liberté de religion trône au-dessus de tous les autres droits. Cette première règle en cache en réalité une autre: la collectivité n'existe pas, seul l'individu-roï existe, et il existe encore plus s'il a des revendications religieuses à faire valoir.

Tout se trouve dans l'interprétation qu'on veut bien faire de la «liberté de religion» et «de manifester sa religion». A priori, ces libertés ont été formulées pour éviter les massacres et les expulsions pour motif religieux, ainsi que pour permettre au croyant de pratiquer sa religion en toute sécurité. Le multiculturalisme a transformé ces libertés de manière à ce que le croyant puisse maintenant faire porter le poids de sa pratique à son

école, à son employeur, à l'administration publique et aux autres citoyens. Au diable les règles communes, les codes vestimentaires et surtout l'équité entre citoyens. Et bonjour les casse-tête administratifs pour les gestionnaires.

Le projet de charte ne réglera pas tout; toutefois, il enverra enfin le message tant souhaité que la religion n'est pas au-dessus des lois, ni de la

Le projet de charte enverra enfin le message que la religion n'est pas au-dessus des lois, ni de la collectivité.

collectivité. Essentiellement, le croyant doit assumer ses pratiques seul ou en association avec d'autres adeptes. La neutralité religieuse exigée des fonctionnaires fait partie de ce message, qui serait parfait si on pouvait enfin décrocher ce crucifix anachronique de l'Assemblée nationale.

Pour les accommodements, les balises proposées par le projet de charte font l'unanimité dans tous les partis. Quant aux signes religieux, ils seraient interdits aux fonctionnaires, comme le sont déjà les signes politiques et idéologiques. Et que personne ne prétende qu'on veuille dépouiller qui que ce soit de sa foi: la pratique religieuse s'accomplit très bien hors du travail.

S'il y a vraiment si peu de fonctionnaires qui portent actuellement un signe religieux, alors raison de plus pour ne pas attendre, quitte à leur accorder une clause de droits acquis pour leur éviter un dilemme épineux.

Pourquoi faut-il prouver qu'il y a une urgence? Nul besoin d'une urgence, il suffit de faire valoir le principe d'égalité, et surtout d'égalité entre les libertés. Et si la Cour suprême est incapable de le comprendre, alors il est plus que temps de jeter à la poubelle ce multiculturalisme porteur de dissensions qui, loin de rendre les citoyens égaux, a surtout permis à certains de se faire plus égaux que d'autres.

Le mythe des valeurs « québécoises »



MARCOS ANCELEVICI
L'auteur est professeur de sociologie à l'UQAM.

Je voudrais revenir sur un présupposé que partagent beaucoup d'acteurs dans le débat sur la Charte des valeurs québécoises, à savoir l'existence de valeurs « québécoises ».

Dans le petit fascicule distribué la semaine dernière par le gouvernement (intitulé *Parce que nos valeurs, on y croit*), on peut lire: « Ces valeurs qui définissent la société québécoise et en constituent le contrat d'adhésion sont, notamment, l'égalité entre les femmes et les hommes, la neutralité religieuse des institutions de l'État québécois et la reconnaissance d'un patrimoine historique commun. »

Beaucoup d'opposants à la charte défendent eux aussi des valeurs. Il n'y a pas d'unanimité sur ce que sont les prétendues valeurs communes du Québec et la communauté de valeurs n'est pas forcément nationale.

L'idée même d'une culture nationale qui serait définie par des valeurs communes ne tient

pas la route empiriquement. Comme le démontre clairement le débat actuel, les Québécois sont en désaccord sur une multitude de questions morales. De même, certaines valeurs sont partagées par des personnes de différentes cultures. Il n'y a pas de valeurs « québécoises », comme il n'y a pas de valeurs « canadiennes » ou « françaises ». Il y a plutôt des préoccupations communes, des points de conflit et des clivages qui ont un effet structurant sur la vie politique.

L'idée même d'une culture nationale qui serait définie par des valeurs communes ne tient pas la route.

Le mythe des valeurs « québécoises » est dangereux pour des raisons analytiques et politiques. Tout d'abord, il entretient la vision d'un monde qui serait naturellement divisé en catégories nationales cohérentes et intégrées. Cette perspective fige artificiellement dans le temps une série d'épisodes et une dimension particulière d'une collectivité sociale donnée pour mieux en tracer les

frontières territoriales et symboliques. Et donc, aussi, pour mieux distinguer l'Autre et l'en exclure. Par exemple, où sont les autochtones dans le « patrimoine historique commun » dont parle le Parti québécois? Est-ce qu'ils se reconnaissent dans le crucifix qui trône sur le mur de l'Assemblée nationale?

De manière plus générale, en faisant de la catégorie nationale une norme universelle atemporelle, cette perspective naturalise une forme sociale historiquement située et arbi-

traire. Elle suppose que le « national » va de soi et écarte d'autres façons de penser la vie commune. Elle transforme l'immigré, le cosmopolite, l'apatride, en déviant et en anomalie. De là à le voir comme une menace, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchissent sans même s'en rendre compte. Voire avec fierté.

Cette vision nationaliste fait tellement partie de notre

socialisation et de notre quotidien qu'il est aujourd'hui incroyablement difficile de concevoir et d'imaginer le monde sans catégories nationales. D'où l'importance d'insister sur le fait que le mythe des valeurs « québécoises » incarne davantage l'expression d'un fantasme et d'une volonté politique plutôt que la description d'une réalité empirique.

Dans sa brochure, le gouvernement annonce: « Ce que nous proposons aujourd'hui, avec l'affirmation de ces valeurs, c'est de construire une identité québécoise forte, qu'on soit né ici ou ailleurs. » Mais sur quelle base a-t-on décidé que les valeurs qui définissent la société québécoise – si l'on fait abstraction du mythe dont j'ai parlé ci-dessus – sont celles que le Parti québécois a choisies?

Au nom de la « paix sociale » et de « l'harmonie », deux autres mythes dont les dominants abusent souvent, le gouvernement nie la réalité des conflits qui traversent inévitablement toute vie sociale et essaie de contourner la politique pour satisfaire sa politique. Ce faisant, il contribue à vider la démocratie de son sens et de sa substance.

LE TOUR DU GLOBE

Syrie Attentat meurtrier à Damas

Au moins sept personnes ont été tuées et une quinzaine blessées hier dans un attentat à la voiture piégée dans un quartier du sud de Damas. L'attentat s'est produit à Tadamoun, un quartier majoritairement contrôlé par les rebelles. L'explosion a toutefois touché un secteur qui se trouve entre les mains du régime du président Bachar al-Assad. La télévision publique syrienne a attribué l'explosion meurtrière aux « terroristes », mot par lequel le régime désigne les rebelles.

— AFP



PHOTO SANA/JAP

Pakistan Un séisme fait 33 morts

Un puissant séisme d'une magnitude de 7,7 a fait au moins 33 morts et détruit de nombreuses maisons, hier, dans une région pauvre et reculée du Pakistan, où les autorités ont décrété l'état d'urgence. Ce tremblement de terre, dont l'épicentre est situé à une quinzaine de kilomètres de profondeur, près de la ville d'Awaran, dans la province du Baloutchistan, a été ressenti jusqu'en Inde. Le Baloutchistan est la province la plus vaste, la moins peuplée et la plus pauvre du Pakistan.

— AFP

Costa Concordia Deux disparus recherchés

Les recherches pour tenter de localiser les corps de deux personnes disparues dans le naufrage du *Costa Concordia* devant l'île de Giglio et qui n'ont jamais été retrouvés ont débuté hier matin. Le consortium qui a réussi la semaine dernière la rotation du paquebot de croisière, a donné le feu vert à la reprise des recherches, interrompues depuis plus d'un an et demi. Les victimes recherchées sont un serveur indien et une passagère italienne, qui avaient été vus pour la dernière fois sur le pont 4.

— AFP

Harper défend encore son refus d'aller à l'ONU

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Stephen Harper a de nouveau défendu son refus de participer à l'Assemblée générale des Nations unies, hier, tenant des propos qui ont contrasté avec ceux de son invité, le premier ministre japonais Shinzo Abe.

Le leader conservateur est critiqué depuis le début de la semaine pour son refus de participer à la réunion annuelle de l'ONU, comme le font les présidents américains Barack Obama et français François Hollande. M. Harper se rendra bien à New York en compagnie d'une brochette de ministres aujourd'hui, mais il prendra part à un événement sur la santé maternelle au lieu d'assister à la réunion.

M. Harper a rencontré hier son homologue japonais Shinzo Abe qui, lui, compte prononcer un discours à New York. Un journaliste a d'abord demandé à M. Abe pourquoi il ne le ferait pas.

N'attendant pas que M. Abe prenne la parole, M. Harper a promptement affirmé que ce n'est pas la pratique habituelle des premiers ministres canadiens de prononcer un discours chaque année devant l'ONU.

« Je prononcerai un autre discours et le Canada reste un des plus grands supporters *per capita* des Nations unies dans le monde entier », a-t-il conclu.

Quelques secondes plus tard, M. Abe s'est montré enthousiaste face à la perspective de prononcer un discours devant l'ONU. Il a rappelé que son gouvernement a été élu en

décembre dernier, et l'Assemblée générale sera sa première occasion de présenter sa politique étrangère à la communauté internationale.

« J'aimerais présenter mon point de vue sur nos orientations pour contribuer à la communauté internationale, a déclaré M. Abe. C'est le message que nous aimerions transmettre. C'est la raison pour laquelle je prononcerai un discours à l'Assemblée générale des Nations unies. »

« Je prononcerai un autre discours et le Canada reste un des plus grands supporters *per capita* des Nations unies dans le monde entier. »

— Stephen Harper

« En participant aux réunions des Nations unies, a-t-il ajouté, nous aurons aussi l'occasion de rencontrer divers dirigeants des autres pays qui participent à ces réunions. »

Occasion ratée

Le gouvernement Harper ne s'est pas gêné pour dénoncer le fonctionnement de l'ONU dans le passé. L'an dernier, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a déclaré que l'organisme doit passer moins de temps à se regarder le nombril et plus de temps à s'attacher à des problèmes concrets, par exemple le conflit sanglant en Syrie.

Ministre des Affaires étrangères sous le gouvernement

libéral de Jean Chrétien, Lloyd Axworthy estime que les appels à la réforme de l'ONU lancés par le gouvernement Harper sont justifiés. Il croit toutefois que le premier ministre s'est privé d'une belle occasion de faire passer son message à la communauté internationale.

« Le Canada a exprimé à travers son ministre des Affaires étrangères des préoccupations quant au besoin de réformer l'ONU, a indiqué M. Axworthy. Cette prise de position prendrait une importance substantielle si le premier ministre la défendait de vive voix. Cela donnerait plus de poids à la position du pays. »

Jean Chrétien ne prononçait pas un discours devant l'ONU chaque année, relate M. Axworthy. En dix ans au pouvoir, il l'a fait à cinq reprises, dont seulement une fois lors de la session d'ouverture de l'Assemblée générale. Il s'y rendait lorsqu'il jugeait nécessaire d'exprimer la position sur certains dossiers chauds, affirme l'ancien chef de la diplomatie canadienne.

Critique du NPD

Le Nouveau Parti démocratique a de nouveau critiqué la décision de Stephen Harper, hier, affirmant que les actions du gouvernement conservateur ne font qu'isoler le Canada du reste de la communauté internationale.

« C'est soit qu'il n'est pas intéressé à participer aux Nations unies, soit qu'il croit que ce que nous pouvons y contribuer n'a pas une grande valeur », a dénoncé le critique du parti en matière d'Affaires étrangères, Paul Dewar.



PHOTO JUSTIN TANG, LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Stephen Harper a reçu son homologue japonais, Shinzo Abe, hier à Ottawa.

Ottawa sceptique à propos de l'Iran

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le Canada a imposé une batterie de sanctions économiques contre l'Iran en représailles au développement de son programme nucléaire, que plusieurs soupçonnent d'avoir des visées militaires. Ottawa a également fermé son ambassade à Téhéran, l'an dernier, et expulsé les diplomates iraniens. Pas étonnant que Stephen Harper ait accueilli avec scepticisme la perspective d'un réchauffement des relations entre les États-Unis et l'Iran, hier. Voici ce qu'en pense le premier ministre et des experts.

« En ce qui concerne le gouvernement de l'Iran, mon conseil est de regarder avec plus d'attention les actions que les paroles. »

— Stephen Harper, premier ministre du Canada

« Quand le monde entier se demande comment nous pouvons changer les relations dans le Moyen-Orient en raison de la prolifération d'armes nucléaires et que tout le monde apporte sa contribution, le Canada doit

apporter sa contribution, et nous ne le faisons pas. »

— Paul Dewar, critique du Nouveau Parti démocratique en matière d'Affaires étrangères

« La diplomatie est affaire de mots. Vous devez énoncer, répondre, cerner, questionner, bref, dialoguer avec vos homologues, même si vous ne les aimez pas. »

— Lloyd Axworthy, ancien ministre libéral des Affaires étrangères

Vivez omptueusement

Avec des offres comme celles-ci, le luxe n'a jamais été si abordable.

2013 Jaguar XF traction intégrale

699\$ /MO*

2,9% TIA DE LOCATION 24 MOIS
3,999 \$ D'ACCOMPTE

2013 Range Rover Evoque

599\$ /MO*

2,9% TIA DE LOCATION 36 MOIS
1,999 \$ D'ACCOMPTELes offres prennent fin
le 30 septembre

JAGUAR.CA | LANDROVER.CA



LES MOTEURS DECARIE
8255, Rue Bougainville,
Montreal
Tel: 514 334-9910
www.decarie.com

JAGUAR LAND ROVER LAVAL
3475, boul. Le Carrefour, Laval
Tel: 450 688-1880
www.jaguarlandroverlaval.com

JAGUAR LAND ROVER BROSSARD
9425 boul. Taschereau,
Brossard
TEL: 450 659-5572
www.jaguarlandroverbrossard.com

Range Rover Evoque Pure 5 portes 2013 ; le PDSF est 46 995 \$. Le prix de détail est 49 459 \$. * Louez de Canadian Dealer Leasing Services Inc. un Range Rover Evoque Pure 5 portes neuf 2013 (en stock) pour 599 \$ par mois basée sur un taux de location annuel de 2,9 % et un bail de 36 mois offert aux particuliers qualifiés, avec acompte de 1 999 \$, déduction faite du crédit, du détaillant de 16 \$ et des économies de 2 500 \$. Le comptant, conçoit ne peut être jumelé aux offres de fidélisation. Le montant total exigible de la location est 23 562,64 \$. Rachat facultatif de 26 467,36 \$. Une franchise de 48 000 km sur 36 mois s'applique. Des frais de 0,20 \$/km plus les taxes s'appliquent au kilométrage excédentaire. Finances l'achat d'un tout nouveau modèle Range Rover Evoque 2013 (en stock) à un taux d'intérêt annuel de 3,9 % offert pendant 72 mois aux particuliers qualifiés par la Banque Scotia SAC. Par exemple, pour un montant de 46 959 \$ financé à un TIA de 3,9 % pendant 72 mois, les mensualités sont de 690,36 \$, le coût du prêt est 6 067,01 \$ et le total à rembourser est 49 705,92 \$. Les versements de location et de financement incluent le transport 1 470 \$, les frais d'administration de 399 \$, l'inspection pré-livraison de 495 \$, et la taxe sur le climatiseur de 100 \$. Toutes les autres taxes sont en sus. Offres d'une durée limitée proposées par les détaillants Jaguar Land Rover participants. Sur approbation de crédit par Canadian Dealer Leasing Services Inc. * Louez une Jaguar XF TI 2013 neuve (en stock) [63 844 \$ incluant la taxe sur le climatiseur 100 \$, le transport 1 350 \$, l'inspection pré-livraison 495 \$ et les frais d'administration 399 \$] Taux d'intérêt annuel de 2,9 % sur 24 mois. Versements mensuels de 699 \$ avec acompte de 3 999 \$. Montant total exigible pour la location de 20 774,76 \$ déduction faite des économies de 4 500 \$ et du crédit du détaillant de 412 \$. Rachat facultatif de 40 917,50 \$. Franchise de kilométrage de 32 000 km, des frais de 0,25 \$/km plus les taxes s'appliquent au kilométrage excédentaire. Offre non monnayable et ne peut être combinée à aucune autre offre de fidélisation. Les taxes et frais d'immatriculation sont exigibles à la signature. Les offres peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Une commande spéciale pourrait être requise. Rendez visite à votre détaillant Jaguar Land Rover, Jaguar.ca ou Landrover.ca pour obtenir tous les détails. ©2013 Jaguar Land Rover Canada ULC. Toutes les offres se terminent le 30 septembre 2013. L'offre peut être retirée en tout temps sans préavis. Le véhicule peut différer de celui qui est illustré. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Les quantités sont limitées et une commande à l'usine pourrait être requise. Offres valides auprès des détaillants participants seulement. Rendez visite à votre détaillant Land Rover pour obtenir tous les détails. ©2013 Jaguar Land Rover Canada ULC.

M COUP de POUCE Mamans

SIMPLIFIE LA VIE DE FAMILLE

Visitez-nous à
coupdepouce.com/mamans

DÉCOUVREZ

LA NOUVELLE SECTION MAMANS

DE NOTRE SITE WEB

Pour vous informer, vous inspirer
et vous accompagner durant toutes
les étapes de votre vie de parent.



être
parent



manger
en famille



blogue

